



Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon



Rapport d'activités 2011





X. RUFRAY



B. SIROT

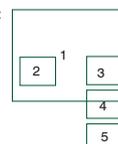


M. COURONNE

Sommaire

Préambule	3
2011 : Une année de changements importants pour le réseau des Conservatoires d'espaces naturels	4
Echos des espaces naturels gérés	6
Les actions et programmes en faveur des espèces	8
L'Agri-environnement	11
Natura 2000	12
Le programme européen Life + LAG Nature	13
Le programme européen LAND LIFE	14
Mise en oeuvre et gestion des mesures compensatoires	14
Assistance scientifique et technique aux propriétaires et gestionnaires	15
Le partenariat avec les collectivités	15
Amélioration des connaissances sur la nature et les paysages	16
Animation de réseaux	18
Animation, sensibilisation, formation, valorisation	20
Rapport d'activités du CDSL	21
Vie associative	22
Bilan financier, mouvement de personnels, formation, stagiaires	23

Crédits photos couverture :
 1. T. GENDRE
 2. M. ACHÉRAR
 3/ 4. X. RUFRAY
 5. M. KLESZCZEWSKI



Préambule



T. GENDRE

Comme les années précédentes, l'activité du CEN L-R a été soutenue, près de 5 600 jours de travail, et les initiatives, ou les nouveaux développements, ont été nombreux. Je retiendrai surtout deux événements importants pour la reconnaissance des Conservatoires d'espaces naturels et de leurs valeurs.

Il s'agit d'une part du décret et de l'arrêté ministériel relatifs à l'agrément «Conservatoires régionaux d'espaces naturels» et d'autre part du lancement du programme LANDLIFE sur la promotion de l'intendance du territoire en Europe.

L'agrément, qui sera attribué conjointement par l'Etat et la Région, constitue l'aboutissement, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, de démarches poursuivies depuis près d'une dizaine d'années par la Fédération des Conservatoires et son réseau. Il représente une reconnaissance de nos actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel régional. Il a été obtenu grâce au très large soutien de nombreux députés et sénateurs. Depuis le début de l'année 2012, l'équipe du Conservatoire a, en lien avec le Conseil d'administration et le Conseil scientifique, rédigé une ébauche du plan d'actions quinquennal. La concertation avec nos nombreux partenaires est enclenchée. C'est pour nous l'occasion de faire un point sur le chemin parcouru et de nous projeter dans l'avenir. L'obtention d'une procédure d'agrément a été l'occasion pour les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) de rentrer dans une démarche d'harmonisation dont la première traduction concrète est un logo commun avec des déclinaisons régionales, à l'image de celui des Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Le programme LIFE+ information et communication intitulé LANDLIFE, porté par l'organisation non gouvernementale espagnole *Xarxa de Custodia del Territori* («prendre soin du territoire») a démarré fin septembre 2011. Nous en sommes bénéficiaires en association avec le Conservatoire de Midi-Pyrénées. L'intendance du territoire ou la gestion responsable désigne une stratégie participative pour inciter les propriétaires à s'engager dans une démarche de conservation de la biodiversité. Elle se traduit par la signature d'accords volontaires entre des propriétaires et des entités gestionnaires d'espaces naturels, sur des usages en faveur de la conservation du patrimoine. Ce programme qui se prolonge jusque fin 2014 constitue un levier pour approfondir et renouveler l'action des conservatoires en donnant une base sociale plus large à leurs interventions.

Je voudrais souligner brièvement quelques points nouveaux qui me paraissent significatifs : création d'un fonds de dotation pour sécuriser notre propriété foncière, implication concrète dans la mise en œuvre de mesures compensatoires, mobilisation de plus en plus importante de bénévoles dans les chantiers que nous organisons, action foncière qui devient plus soutenue et plus concrète... La liste n'est pas limitative et chacun devrait trouver des éléments d'intérêt dans la lecture de ce rapport 2011.

Enfin, il m'est agréable de souligner que toute cette activité n'a pu se développer que grâce à l'investissement de l'équipe salariée et des bénévoles, ainsi qu'au soutien d'un grand nombre de partenaires autour de l'Etat, de la Région, des Départements et des Agences de l'Eau. Qu'ils en soient ici tous vivement remerciés.

Bonne lecture.

Jacques LEPART
Président du CEN L-R



2011 : Une année de changements importants pour le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

L'agrément des conservatoires : une reconnaissance de leurs actions en faveur de la biodiversité

Engagés depuis 30 ans pour la préservation du patrimoine naturel et paysager, les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) voient leur rôle reconnu par la mise en place d'un agrément spécifique.

Inscrit dans la Loi Grenelle 2, cet agrément est désormais accessible suite à la parution au JO le 9 octobre 2011 d'un Décret et d'un Arrêté ministériel.

L'agrément est délivré pour une durée de dix ans par le Préfet de Région et le Président du Conseil régional (pour le cas de la Corse par le Président du conseil exécutif) aux Conservatoires d'espaces naturels membres de la Fédération.

L'agrément est en particulier fondé sur un plan quinquennal comportant les principales actions que le CEN engagera sur 5 ans.

L'agrément confirme l'obligation de réaliser un plan de gestion validé scientifiquement pour chaque site dont le CEN a la responsabilité.



La démarche d'agrément entamée par de nombreux CEN ...

Depuis la parution du décret et de l'arrêté fixant la procédure et les modalités de demande de l'agrément, de nombreux CEN ont entamé cette démarche. Les CEN de Poitou-Charentes et du Nord-Pas-de-Calais sont les premiers à déposer leur demande.

... dont celui du Languedoc-Roussillon

En Languedoc-Roussillon, la réflexion amorcée en août 2011, s'est accélérée suite à la promulgation de la loi Grenelle 2 et à la parution (le 07/10/11) du décret d'agrément des Conservatoires. Le travail réalisé a surtout consisté à élaborer le Plan d'actions quinquennal (PAQ) faisant partie intégrante de la demande d'agrément.

La première ébauche de ce Plan d'actions quinquennal identifie 6 volets comprenant :

- les 4 axes structurants des conservatoires : connaître, protéger, gérer, valoriser,
- l'accompagnement des politiques publiques,
- la participation aux dynamiques de réseaux, de transmission des savoirs.

La demande d'agrément et le Plan d'actions quinquennal ont été discutés et enrichis pour être présentés pour validation au Conseil scientifique et au Conseil d'administration du CEN L-R en début d'année 2012, pour un dépôt à l'automne 2012.

Trois avancées importantes pour les CEN suite au Grenelle II

- **une reconnaissance** : Le Code de l'environnement dans son article L.414-11, décrit l'action des Conservatoires : «Les conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional».

- **la possibilité d'un agrément** conjoint Etat et Région pour une durée de dix ans renouvelable.

- **des possibilités d'aides pour les acquisitions foncières en zones humides dans le cadre des plans d'actions des Agences de l'eau**

L'article 133. L. 213-8-2 donne aux Agences de l'eau le pouvoir d'attribuer des aides à l'acquisition aux Conservatoires régionaux d'espaces naturels. Les Conservatoires sont donc considérés comme partenaires privilégiés pour atteindre les objectifs chiffrés d'acquisitions foncières de zones humides par les Agences de l'eau dans le cadre du Grenelle.

Une dénomination et un logo communs pour une meilleure lisibilité du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

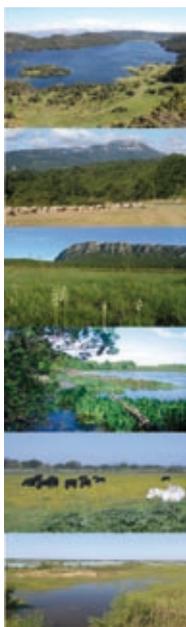
Parallèlement, pour conforter cette étape importante, les CEN ont entrepris une démarche d'harmonisation de leur nom vers une appellation générique « **Conservatoire d'espaces naturels de...** » afin de renforcer l'image et la lisibilité de l'ensemble du réseau. Plus de la moitié des Conservatoires a d'ores et déjà fait ce choix en moins d'un an.

Toujours dans cette même dynamique, le Conseil d'administration de la Fédération du 8 octobre 2011 a choisi un nouveau logo pour le réseau (en haut à gauche). Ce nouveau logo, fruit d'une large consultation dans le réseau depuis presque un an, a été conçu pour pouvoir être également décliné par les Conservatoires régionaux et départementaux.

Le CEN L-R s'est inscrit dans cette démarche et a adopté cette nouvelle dénomination commune en s'appelant désormais «*Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon*». Il a par ailleurs décliné son nouveau logo (ci-dessous)



Les actions en faveur de la maîtrise foncière et d'usage



Création du fonds de dotation pour mieux agir sur le foncier

Le Fonds de dotation a pour objectif principal d'assurer l'acquisition et le portage du foncier et de garantir l'inaliénabilité des biens fonciers à forte valeur en biodiversité, acquis par le CEN L-R. Ce nouvel outil permet d'apporter une réponse à la question de la fragilité, liée au statut associatif, souvent mise en avant par certains de nos partenaires publics. Ce fonds de dotation sera également le support d'une nouvelle stratégie de collecte du mécénat.

Le Fonds de dotation du CEN L-R a été déclaré en Préfecture le 18 février 2012. Il est administré par un conseil d'administration de 8 membres : les trois membres fondateurs : J. LEPART, C. SORLI, D. CREPIN, auxquels se sont joints 5 autres membres Alain LAGRAVE, Olivier THALER, Laurent COURBOIS, Louis-Dominique AUCLAIR et Franck DUGUÉPÉROUX.

Il est prévu de créer un comité partenarial réunissant les donateurs, des structures et des personnes partageant les objectifs du fonds.



Lancement du programme européen LAND LIFE en faveur de l'intendance du territoire

Depuis septembre 2011, le CEN L-R, associé au CEN Midi-Pyrénées, participe au programme Life+ «Information et communication» LANDLIFE dont l'objectif général est de promouvoir l'intendance du territoire comme outil de conservation de la biodiversité en région méditerranéenne occidentale. Ce programme de 3 ans, piloté par la *Xarxa de Custodia del Territori* (Catalogne) associe 3 autres partenaires européens *Pryma Calidad y Medio Ambiente* (Espagne), *Legambiente Lombardia* (Italie), *Eurosite* (Hollande).

Ce programme, qui vise à amplifier l'action des conservatoires d'espaces naturels en responsabilisant les propriétaires dans la conservation de la biodiversité, est détaillé page 14.



M. KLESZCZEWSKI

Echos d'actions de maîtrise foncière et d'usage

■ Plaine de Notre-Dame-de-Londres (Hérault)

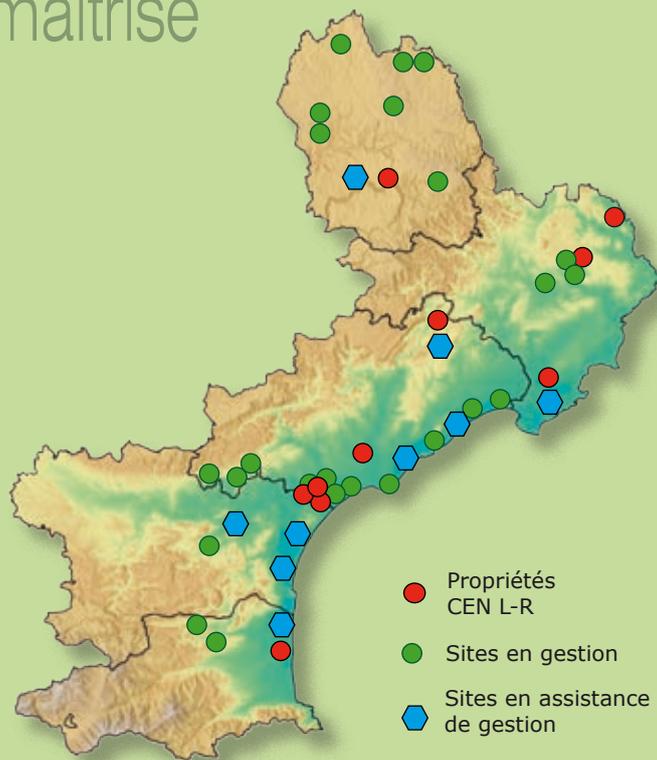
L'animation foncière est conduite depuis mi-2011 en collaboration étroite avec plus de 9 partenaires : SAFER, Département,

Agence de l'Eau, communes de Mas de Londres et de N-D de Londres, Communauté de communes du Grand Pic St-Loup, ONF, Chambre d'Agriculture, Sécurité civile...

Suite au diagnostic et à la hiérarchisation des enjeux, la démarche a permis de localiser les secteurs remarquables pour la maîtrise foncière et d'usage et de consolider des partenariats entre les différents acteurs. En terme de résultats :

- Plus de 50 ha maîtrisés via 4 conventions de gestion entre le CEN L-R et des propriétaires publics et privés.
- Négociation pour une convention sur près de 300 ha et recherche de financements pour une opération foncière totalisant près de 58 ha,
- donation de 2 parcelles couvrant près de 3 000 m² par une propriétaire privée,

Le CEN L-R a, par ailleurs, contribué à améliorer la connaissance du patrimoine naturel du camp militaire de Cambous (3 000 ha environ) qui change d'affectation.



Carte synthétique de localisation des espaces naturels maîtrisés en 2011

Mode d'intervention	Surface
Acquisition en propre	130 ha (10 sites)
Foncier maîtrisé via des conventions de gestion	3 700 ha (dont 1 960 en Lozère)
Convention d'assistance au gestionnaire ou propriétaire	70 000 ha

Responsabilité patrimoniale du CEN L-R

Le tableau synthétique ci-dessous donne une indication sur la responsabilité et l'implication du CEN L-R dans la conservation du patrimoine naturel.

Habitats et espèces concernés par les actions du CEN L-R	Nombre
Habitats d'intérêt européen	20 (dont 6 prioritaires)
Faune (Directive Oiseaux)	23 espèces nicheuses
Faune (Directive Habitats)	19 espèces
Faune à statut de protection	42
Flore (Directive Habitats)	1 (Marsilea strigosa)
Flore à statut de protection	26

■ Costières de Nîmes dans le cadre du projet de contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier

Une action foncière importante a été réalisée pour le compte de Réseau Ferré de France dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires pour l'Outarde canepetière. Elle est menée par le Groupement constitué du CEN L-R, de la SAFER-LR, de la Chambre d'Agriculture du Gard et du Centre Ornithologique du Gard. (voir détails page 10 et 11).

Les Salines accueillent le lancement national des Chantiers d'automne 2011



Photo souvenir du lancement officiel des Chantiers d'automne aux Salines à Villeneuve-les-Maguelone

Le CEN L-R a accueilli cette année le lancement national et officiel de l'opération «Chantiers d'automne» sur le site naturel protégé des Salines à Villeneuve-les-Maguelone.

Jean-Baptiste Giordano (Questeur, Région Languedoc-Roussillon), Françoise Bigotte (Conseillère régionale), Jacques Lepart (Président du CEN L-R), Christophe Lépine (Secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels), Noël Ségura (Maire de Villeneuve-lès-Maguelone) et J.C Armand (Délégué régional du Conservatoire du Littoral) ont lancé officiellement, le mardi 11 octobre, les «Chantiers d'automne» 2011 qui ont fêté leur 10^{ème} anniversaire.

Les trois chantiers, organisés ce jour là, ont mobilisé plus d'une cinquantaine de personnes dont :

- des lycéens de Terminale du Lycée Maurice Clavel de Frontignan. Ce lycée d'enseignement professionnel agricole privé est un établissement fréquenté par des jeunes de 13 à 20 ans, souvent confrontés à l'échec scolaire,
- des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature de Pôle Sup ; établissement privé d'enseignement supérieur qui forme aux métiers de l'environnement,
- des chasseurs de la Société de chasse de Villeneuve,
- des bénévoles du CEN L-R et des salariés qui ont encadré les chantiers.

Elaboration du nouveau plan de gestion

Rappelons que la réalisation du nouveau plan de gestion a été confiée en 2010 par le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site, au Cabinet BRL ingénierie. L'année 2011 a été consacrée à une première phase de diagnostic concernant :

- le fonctionnement hydraulique et la qualité des eaux et des sédiments,
- la synthèse des données sur le patrimoine naturel, l'état de conservation des habitats naturels, la cartographie des herbiers de macrophytes,
- l'étude paysagère et le diagnostic de l'état du bâti,
- les usagers du site (associations, éleveurs, agriculteurs, chasseurs, élus...).

Cette première phase de diagnostic, validée par le comité de gestion en juin 2011, a été suivie par une seconde phase consistant à déterminer les enjeux et les objectifs de gestion du site.

Les autres actions menées en 2011

En attendant le nouveau plan de gestion, plusieurs actions ont été menées lors de cette seconde année de gestion du site. Parmi lesquelles :

- **l'aménagement d'un platelage de 97 mètres linéaires sur un tronçon du sentier PR n°5**, pour faciliter l'accès aux visiteurs et éviter le piétinement, notamment en période d'inondation,
- **l'étude géotechnique pour la mise en sécurité du pont d'entrée de site,**
- **des travaux de reconnexion hydraulique et pour faciliter l'accueil et la gestion de la fréquentation.**

Enfin il faut signaler que les travaux de réfection du bâtiment ont été terminés en juin 2011. Ils ont permis l'installation des salariés du Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (Siel); renforçant ainsi la présence sur le site de l'équipe salariée du CEN L-R.



Platelage en bordure de l'étang pour éviter le piétinement des milieux naturels par les visiteurs

L'accueil du public : une très forte augmentation en 2011 !

- 218 demi-journées d'animation,
- 1 415 visiteurs accompagnés sur le site,
- 1 736 personnes accueillies dans les locaux lors de formations, réunions, évènements...
- 6 manifestations nationales relayées (journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, fête de la nature, nuit de la chouette, journées du patrimoine, chantiers d'automne...)
- 1 délégation européenne accueillie,
- 10 chantiers bénévoles,
- 12 ateliers enfants organisés par le SIEL,
- 3 expositions.



Réserve Naturelle
GORGES DU GARDON



La Réserve naturelle régionale des gorges du Gardon impliquée dans un ambitieux projet de production photographique naturaliste, social et culturel !

Le territoire français compte plusieurs centaines d'espaces naturels protégés parmi lesquels plus de 260 réserves naturelles. Partant du constat que ce patrimoine est mal connu du grand public et qu'un discours alarmiste est insuffisant pour mobiliser largement en faveur de sa protection, un collectif de gestionnaires d'espaces naturels a initié en 2011 le projet «**Cœur de nature en France**». L'objectif est de révéler les merveilles de la nature en s'appuyant sur la force de l'image, et ainsi permettre à chacun de se les approprier.

La réserve naturelle régionale des gorges du Gardon est l'un des espaces protégés choisis pour participer à ce projet. Une photographe a suivi les agents sur le terrain pendant quelques jours au printemps, saisissant tour à tour les paysages, la faune, la flore ou le travail des gestionnaires; livrant ainsi son regard de «néophyte» sur le site et les actions conduites.

Pendant tout l'automne, la réserve s'est vue affichée sur les grilles du Jardin du Luxembourg dans le cadre d'une exposition de 80 clichés en provenance de 66 espaces naturels, accompagnée d'un numéro hors série du magazine **Terre Sauvage**.

Pour en savoir plus sur le projet «Cœur de Nature en France» visitez le site: <http://www.coeursdenatureenfrance.com>

Découverte d'un site majeur pour l'étude de la paléofaune locale dans la grotte de la Clastre



Crâne extrait du gisement de la grotte de la Clastre

En 2010, des membres de l'Association Spéléologique de Nîmes (ASN), partenaire de la réserve sur plusieurs projets (animations, inventaires biospéléologiques), avaient découvert un gros crâne comportant une cheville osseuse, dans un remplissage de galerie souterraine. L'expertise effectuée sur place par

les agents du Service Régional de l'Archéologie et du Musée Régional de Préhistoire de l'Aven d'Orgnac a identifié ce remplissage comme un gisement paléontologique modeste mais très bien conservé et recommande une extraction du crâne pour éviter le pillage et réaliser une étude complémentaire.

Au cours du printemps 2011, cette opération, qui posait de nombreuses difficultés techniques (accès au gisement, préservation de l'intégrité du crâne pendant le chantier et le transport, poids du dispositif à extraire du gisement (environ 130 kg), a été réalisée avec succès par l'ASN, avec l'appui du Spéléo Secours du Gard.

La réserve s'affiche sur les grilles du Palais du Luxembourg !



Un des clichés de la réserve de l'exposition de photos accrochées sur les grilles du Palais du Luxembourg au cours de l'automne 2011.

Les premiers résultats de l'étude réalisée au Musée Régional de Préhistoire, datent les ossements prélevés entre - 300 000 et - 800 000 ans, ce qui fait de ce gisement un des deux sites majeurs en région pour l'étude de la faune de cette époque.

Le crâne a été identifié comme celui d'une espèce ancêtre du **Bison des steppes**. Il était accompagné de restes de bouquetin, de renne et d'un grand carnivore : **une faune bien différente de celle qui fréquente aujourd'hui le site !**

Un complément d'étude des ossements extraits et du gisement est en projet.



Poursuite de l'amélioration de la connaissance de la faune des invertébrés

Cette amélioration s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du second plan de gestion de la réserve (2010-2014), pour com-

bler la méconnaissance de la faune invertébrée. Ces inventaires et suivis, initiés en 2010, concernent les arachnides, les papillons de jour et les orthoptères.

Cette opération, menée en interne, a bénéficié aussi de l'appui de l'OPIE pour inventorier les orthoptères et les odonates. Ces inventaires et suivis vont être poursuivis et complétés par d'autres volets d'étude jusqu'en 2014 pour nourrir la réflexion sur la gestion future de la réserve.

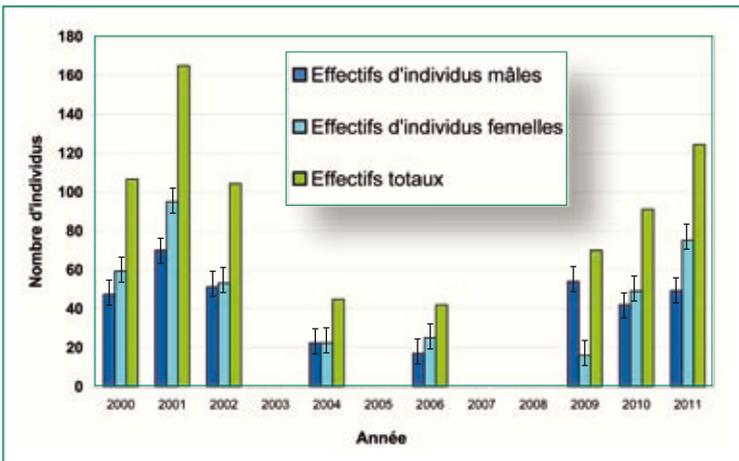
Ainsi, les suivis des populations de papillons de jour dans les zones ouvertes révèlent une richesse extrêmement variable d'un secteur à l'autre. Cela peut être relié à des flores différentes mais peut-être aussi aux pratiques de gestion mises en œuvre.

De même, les prospections des orthoptères des berges du Gardon ont mis en évidence un fort enjeu, car elles abritent de nombreuses espèces, dont certaines patrimoniales (Decticelle annelée, Decticelle côtière). Le potentiel d'accueil de ces berges devra être maintenu, éventuellement par un entretien ponctuel (débroussaillage) ainsi que par la lutte contre les espèces envahissantes (Canne de Provence, Armoise de Verlot...). Cet entretien devrait aussi être positif pour les odonates (zones de chasse).

Le programme de conservation du Triton crêté à l'Étang de Valliguières : le bilan de 10 années de suivi

Cette étude a permis de modéliser la dynamique de la population et d'estimer plusieurs paramètres de la population (taille, taux de survie, taux de recrutement, taux de capture...).

Une taille de la population très fluctuante en fonction des conditions hydrologiques



La taille de la population montre une forte fluctuation au cours du temps. Estimée à environ 168 individus (entre 155 et 179) en 2001, elle chute de 75 % pour atteindre seulement 42 individus en 2006. Une phase de croissance des effectifs s'initie à partir de 2009 pour porter le nombre de reproducteurs à 124 individus (118 à 136) en 2011. Cette croissance est probablement liée à la succession de plusieurs années favorables à la reproduction.

Une dynamique de population dépendant fortement de la survie juvénile et de la fécondité

Les analyses montrent que la maturité sexuelle est atteinte vers l'âge de 2 ans, que le temps moyen de génération est de 2,89 ans et que les tritons participent en moyenne à 1 ou 2 années de reproduction. Ces résultats soulignent toute la fragilité de cette population occupant un site de reproduction dont la mise en eau est temporaire et très variable d'une année à l'autre.

Par ailleurs, les analyses montrent que la survie juvénile et la fécondité sont les paramètres démographiques les plus importants sur la dynamique de population.

Les risques liés aux changements climatiques : augmentation de la probabilité d'extinction avec la fréquence d'assec de l'étang !

Les modèles de simulation pour évaluer les risques d'extinctions liés aux changements climatiques montrent :

- que pour une fréquence d'assec d'une année sur trois, comme actuellement, la probabilité pour la population de se maintenir sur 20 ans est de 73 %,
- que si la fréquence d'assec devient supérieure à une année sur deux, la probabilité de quasi-extinction est supérieure à 50 %. Elle peut atteindre jusqu'à 98 % pour une fréquence de 8 années défavorables sur 10.



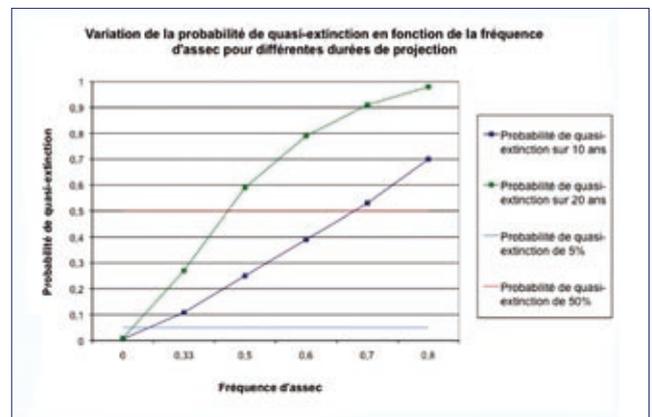
La population de Triton crêté (*Triturus cristatus*) de l'étang de Valliguières dans le Gard, fut découverte en 1985.

Le CEN L-R est opérateur et gestionnaire avec la commune de ce site Natura 2000 dont l'un des principaux objectifs est la conservation de la population de tritons crétes du site.

Le suivi annuel de cette population de tritons crétes est réalisé par la méthode de capture-marquage-recapture depuis une douzaine d'années par le CEN L-R. Plus d'une centaine de visites sur le site a été réalisée, mobilisant de nombreux bénévoles et totalisant 1960 captures de 628 individus différents ; ce qui constitue un jeu de données exceptionnel pour ce site.

Aussi, le CEN L-R a souhaité lancer, en 2011, une analyse approfondie de ce jeu de données afin de réévaluer la situation du Triton crêté sur le site.

Cette étude a été réalisée par Leyli Borner, dans le cadre d'un Master I (IEGB de l'Université de Montpellier II) encadré par Aurélien Besnard (EPHE et CNRS/CEFE).



Perspectives

Compte tenu des aléas climatiques de ces dernières années (épisodes extrêmes plus fréquents) et de la probabilité d'extinction de la population non négligeable dans les 20 ans à venir, deux grands types d'actions sont projetées :

- le prolongement de la durée de la mise en eau de l'étang par surcreusement,
- la création d'un second site de reproduction proche du site aux abords de la source captée au nord du village.

Ces actions, visant à offrir de meilleures conditions de reproduction à l'espèce, ajoutées à celles concernant l'entretien du plan d'eau, la limitation des menaces, la sensibilisation des habitants, devraient permettre de conserver cette population.

Rappelons que ces actions, mises en œuvre par le CEN L-R en étroite collaboration avec la commune, sont encadrées par le comité de pilotage et, avec l'appui financier de l'Etat et de l'Europe.

en faveur des espèces

Plan National d'Actions pour l'Aigle de Bonelli : un nouveau plan pour 10 ans !

Après une année consacrée à l'évaluation du Plan National d'Actions en faveur de l'Aigle de Bonelli (PNAAB) par un bureau d'étude, le processus (inscrit dans une circulaire) a connu son aboutissement le 15 septembre 2011 par sa validation lors d'une session du Conseil national de protection de la nature (CNPN) à Paris. Le Ministère en charge de l'environnement a également validé les conclusions du rapporteur du CNPN et acté la poursuite d'un PNAAB pour une période de 10 ans mais aussi donné son accord sur l'équipement de nouveaux oiseaux avec des balises Argos/GPS. La DREAL L-R a donc lancé un appel d'offre pour la rédaction du nouveau Plan qui a été attribué au CEN L-R en association avec le CEN PACA. Le nouveau PNAAB pourrait donc démarrer en 2013 avec une animation qui sera déterminée par appel d'offre.



D. LACAZE

Le deuxième Plan National d'Actions (2005-2009) pour l'Aigle de Bonelli (PNAAB) s'est achevé en 2009. L'évaluation du programme, entamée en 2010 a été poursuivie en 2011. Elle a abouti à l'élaboration d'un nouveau Plan National d'Actions pour l'espèce.

Rappelons que le PNAAB est coordonné par la DREAL L-R. Le CEN L-R assure l'animation au niveau national en étroite collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (animation en PACA) et le Centre Ornithologique de Rhône-Alpes, CORA FS (animation en Rhône-Alpes).

Il faut signaler aussi que de nombreux bénévoles assurent l'observation et la surveillance de sites ; ce qui contribue de manière significative à la conservation de l'espèce.

Pour plus d'informations, consulter le site Internet www.aigledebonelli.fr, dédié à l'Aigle de Bonelli et au Plan National d'Actions.

Echos des autres actions menées en faveur de l'espèce

Une lente progression de l'espèce malgré les cas de mortalité accidentelle ! L'année 2011 avait commencé sur une mauvaise note avec le tir d'un aigle au nord du département de l'Hérault dans une zone récemment colonisée par un nouveau couple. La plainte contre X, déposée par plusieurs opérateurs du PNAAB, n'a malheureusement pas abouti faute d'indices suffisants. Un nouvel individu a néanmoins été rapidement recruté sur ce site portant à 31 le nombre de couples cantonnés en 2011 en France confirmant la lente progression de l'espèce depuis 2007 (un couple de plus chaque année).

Charte avifaune avec ERDF : La signature d'une Charte avifaune avec ERDF va permettre d'encadrer les actions de neutralisation de pylônes dangereux dans les secteurs occupés par l'Aigle de Bonelli mais également d'autres espèces concernées par des PNA et sensibles au risque électrocution. Cette Charte, qui concerne uniquement le L-R (sauf Lozère) a été cosignée par la DREAL L-R, l'ONCFS L-R, le CORA FS, Meridionalis et le CEN L-R.

Equipped de nouveaux individus en balise ARGOS : Poursuivant nos efforts dans les actions de connaissance des domaines vitaux, quatre nouveaux oiseaux ont été équipés de balises cette année : 3 dans les Gorges du Gardon et 1 sur le Salagou, tous financés sur des crédits Natura 2000. En parallèle, nous avons accompagné le laboratoire Leti du CEA de Grenoble dans la conception d'un système innovant de balise - récepteur dont un prototype a été testé en septembre dernier en conditions réelles sur un Vautour de l'Himalaya au Rocher des aigles de Rocamadour. Une nouvelle version du prototype devrait être disponible en 2012 grâce au soutien financier de la Fondation Petzl.

Enfin, cette fin d'année a également vu la **disparition d'Eléonore, le plus vieux Bonelli connu en France avec ses 37 ans** et fidèle au même site depuis sa découverte en 1979 (où son âge avait été estimé à 5 ans).

Le programme inter-régional de conservation des Larolimicoles



X. RUFFRAY

Un séminaire de restitution du programme...

Un séminaire de restitution du programme 2007 - 2010 a été organisé le 18 octobre à Salin-de-Giraud en Camargue par Le Conservatoire du Littoral, les Amis des Marais du Vigueirat, la Fondation Total et le CEN L-R.

Ce séminaire, qui a rassemblé 102 personnes, a permis de faire le bilan des actions menées (actes en cours) et de lancer la dynamique du montage d'un projet Life sur cette thématique en 2012.

...et un nouveau projet de programme en cours

Un nouveau programme de conservation des larolimicoles de l'ensemble des sites de la façade méditerranéenne française a été lancé en 2011 avec l'appui de l'Etat, des Régions L-R et PACA et de l'Europe (FEDER). Ce programme, co-animé par le CEN L-R, les Amis des Marais du Vigueirat et la Tour du Valat, s'appuie sur les acquis des actions précédentes afin d'améliorer l'état des sites de reproduction et développer un réseau d'opérateurs pouvant assurer les suivis des colonies à l'aide d'un protocole partagé à l'échelle de tous les sites. Rappelons que ce programme bénéficie de la base de données du GRIVE et de l'implication de bénévoles, notamment de Patrice CRAMM pour les suivis et l'analyse des données.

Le programme régional de conservation de la Cistude d'Europe



T. GENDRE

Le programme d'action régional pour la conservation de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et de ses habitats, coordonné par le CEN L-R, implique une quinzaine de partenaires scientifiques et techniques. Il reçoit le soutien financier de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département de l'Hérault, de la Fondation Nature & Découvertes. Les actions menées en 2011 s'articulent autour de thématiques suivantes :

- l'amélioration des connaissances (répartition régionale, étude de populations, écologie...),
- la poursuite du programme de réintroduction dans les Réserves naturelles du Bagnas et de l'Estagnol,
- l'appui technique et la formation des gestionnaires de zones humides favorables à la Cistude d'Europe,
- la sensibilisation des élus des collectivités des territoires à Cistude,
- l'information du grand public et des scolaires (notamment en lien avec la problématique des relâchés de tortues exotiques).

Une population toujours en forte augmentation ...
mais des menaces encore présentes



Les actions développées par le CEN L-R s'inscrivent dans le cadre du deuxième Plan National d'Actions pour l'Outarde canepetière (2011 - 2015), coordonné en région par l'Union d'associations naturalistes Meridionalis.

Elles ciblent les principaux territoires de nidification et d'hivernage de l'espèce :

Basse plaine du Vidourle (Gard) et la ZPS Est et Sud de Béziers (Hérault).

Trois axes principaux d'intervention sont visés :

- le suivi de l'évolution des effectifs d'outardes pendant les phases de reproduction, de rassemblements post-nuptiaux et d'hivernage,
- la mise en place d'une gestion favorable (mesures compensatoires dans les projets d'aménagements d'infrastructures, amélioration de la politique agro-environnementale, conventions de gestion avec les propriétaires),
- la sensibilisation des acteurs et du public.

Ces actions sont menées en partenariat avec RFF, la Chambre d'Agriculture du Gard, la SAFER, la Fédération des Chasseurs de l'Hérault, Méridionalis, le Centre Ornithologique du Gard et la LPO 34.

Les actions en faveur de la conservation de l'Outarde canepetière

Les actions menées dans l'Hérault

En 2011, les actions ont ciblé essentiellement le site de la ZPS «Est et Sud de Béziers». Les principales actions réalisées concernent :

- le suivi des populations d'Outarde canepetière. Ces suivis menés avec la LPO 34 et la Fédération des chasseurs, ont confirmé l'accroissement des populations d'Outardes sur ce site.
- le maintien de milieux favorables à l'Outarde par convention avec des propriétaires : 11 ha de friches conventionnés pour un entretien par gyrobroyage et création d'une luzernière de 1,4 ha. Le CEN L-R est par ailleurs propriétaire de 4,4 ha de terrains sur les sites d'hivernage de l'Outarde.
- la participation au Projet Agro-Environnemental (PAE) dans le cadre du DOCOB de la ZPS «Est et Sud de Béziers». en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.
- la sensibilisation des propriétaires et du public.

Les actions menées dans le Gard

L'essentiel des actions menées dans le Gard concerne la mise en oeuvre des mesures compensatoires Outarde en Costières dans le cadre du projet ferroviaire «Contournement Nîmes-Montpellier». Les actions sont menées par le groupement constitué par le CEN L-R, la SAFER-LR, la Chambre d'Agriculture du Gard et le Centre Ornithologique du Gard, pour le compte de RFF, maître d'ouvrage. (voir détails ci-contre)



Les actions de gestion en faveur de la conservation de trois espèces remarquables de la flore

Rappelons que le CEN L-R intervient dans la gestion directe de sites abritant une vingtaine d'espèces protégées dont 4 en danger d'extinction : (*Marsilea strigosa*, *Sternbergia colchiciflora*, *Iris xyphium*, *Ophrys tenthredinifera*...).

Les actions concernant la Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*), la Sternbergie à fleurs de colchique (*Sternbergia colchiciflora*), l'Ophrys guêpe (*Ophrys tenthredinifera*), font suite au programme SEMCLIMED, mené en collaboration avec le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE) et le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP). L'objectif général est de préserver les espèces végétales hautement patrimoniales et les actions réalisées par le CEN L-R consistent à restaurer et entretenir les habitats de ces espèces.

1. la Sternbergie à fleurs de colchique



Poursuite de l'action de maintien de l'habitat dans un état favorable à l'espèce par un débroussaillage sélectif en fonction des données des suivis effectués par le CEFE de Montpellier.

2. la Marsilée pubescente

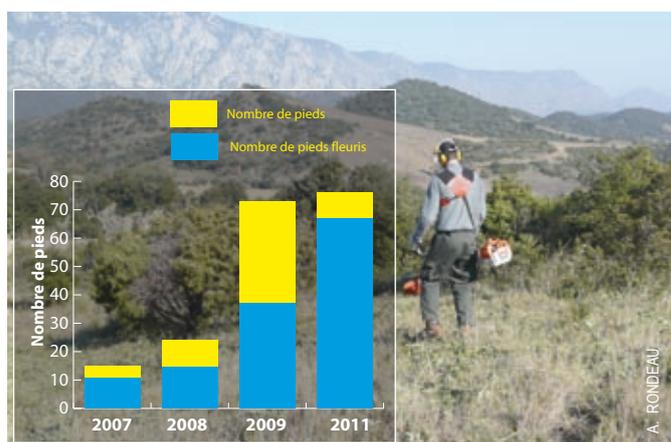


Après les actions de maîtrise foncière du site de Peyrestortes (achat de parcelles avec des fonds de mesures compensatoires, convention tri-partite Commune - Communauté d'Agglomération Perpignan-Méditerranée - CEN L-R), les actions de gestion menées ont consisté à restaurer et /ou entretenir les gazons amphibies méditerranéens, habitats favorables à l'espèce. Notons que cette action participe à la conservation de 5 autres espèces rares et protégées au niveau national (*Isoetes duriei*, *Isoetes setacea*, *Kickxia commutata*, *Pulicaria vulgaris*, *Lythrum thymifolium*).



3. l'Ophrys guêpe

Les actions visent la conservation d'une population d'Ophrys guêpe située sur la commune de Saint Paul de Fenouillet (P. Orientales). Après la signature de conventions avec les propriétaires, les travaux ont consisté à réouvrir par débroussaillage les pelouses fermées abritant l'orchidée puis de maintenir ces milieux ouverts par des entretiens annuels. Les suivis réalisés montrent (graphique ci-dessous) que la gestion mise en place a permis d'accroître fortement la population de cette belle orchidée.



Station à Ophrys guêpe après coupe des ligneux et entretien en 2011

Aide à la mise en œuvre de plans d'actions biodiversité sur des territoires viticoles

Réalisation de plans d'actions biodiversité

Plusieurs projets d'accompagnement de structures viticoles dans la construction de leur politique concernant la biodiversité ont été achevés en 2011. Ils concernent :

- les caves coopératives Mont Tauch (Corbières), Sieur d'Arques (Limouxin), EVOG (ouest Carcassonnais) et Laudun-Chusclan Vignerons (Côtes du Rhône). Ces projets sont impulsés par l'Institut Coopératif du Vin,
- le Syndicat des vins de pays des Côtes de Thongue, entre Béziers et Pézenas.

L'année 2011 a été consacrée à la réalisation de leurs «plans d'actions biodiversité» en concertation avec des collectifs de vignerons. Ces plans d'actions ont été intégrés dans le fonctionnement des entreprises : incorporation dans les cahiers de charges vignoble, sessions de formation/sensibilisation des vignerons, communication, etc.

A la demande du Conseil Régional, un guide méthodologique «*Diagnostics biodiversité de territoires et mise en place de plans d'actions pour des entreprises coopératives viticoles*» est en cours de réalisation pour valoriser et faire connaître cette expérience innovante.

ECODIAG

L'action est développée dans le cadre du programme européen *Leonardo da Vinci d'éducation et de formation tout au long de la vie*. Elle vise à intégrer, dans un pack pédagogique, des outils de diagnostics agroenvironnementaux d'exploitations agricoles pour faciliter la contractualisation et de les transférer en Andalousie et en Roumanie. Ce programme (2010-2012) de transfert d'innovation est porté par SupAgro Florac avec comme partenaires bénéficiaires, le CEN L-R et SOLAGRO.

Formation de socio-professionnels de l'agriculture

- Réalisation de 6 journées de formation sur la biodiversité pour les vignerons du Limouxin en collaboration avec le Syndicat de défense du Cru Limoux, la LPO 11 et la Fédération départementale des chasseurs de l'Aude. L'objectif est de faire découvrir et sensibiliser les viticulteurs à la diversité biologique de leur exploitation pour les amener à mettre en œuvre des pratiques d'entretien et de gestion favorables à la biodiversité.
- L'Institut Coopératif du Vin propose depuis 2011 dans son catalogue de formations à destination des actifs de la filière viticole, une formation «*Agir pour la biodiversité sur son territoire*», avec une intervention du CEN L-R.
- Une journée de formation a été proposée aux vignerons des Côtes de Thongue, pour aborder les outils informatiques utilisables pour réaliser les autodiagnostic d'exploitation viticole.
- Le CEN L-R a participé pour SupAgro Montpellier à une formation à destination d'agents technico-commerciaux de BASF sur les enjeux de la biodiversité en agriculture.

Mise en œuvre de mesures compensatoires en territoire agricole dans le cadre du contournement ferroviaire de Nîmes-Montpellier



Les actions sont menées dans le cadre du Groupement constitué du CEN L-R, de la SAFER-LR, de la Chambre d'Agriculture du Gard et du Centre Ornithologique du Gard, pour le compte de Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage.

En 2011, les actions réalisées par le groupement ont permis :

- l'acquisition, en février 2011, d'un verger de jeunes oliviers de 22 ha. Les oliviers (7500 arbres) ont été arrachés en mars et avril, puis des «cultures à Outardes» ont été semées à l'automne. Aujourd'hui, la gestion du site a été confiée à un éleveur ovin voisin. Ceci permettra de consolider son exploitation et facilitera l'installation de son fils. La rétrocession des terrains au CEN L-R sera effectuée en 2012
- la réalisation de plus de 70 diagnostics chez des exploitants volontaires et couvrant 1 300 ha environ. La signature de plusieurs contrats en août 2011 entre les exploitants et le CEN L-R pour une durée de 5 ans. Aujourd'hui, plus de 500 ha sont contractualisés en mesures agro-environnementales compensatoires.

Réalisation de diagnostics biodiversité d'exploitations agricoles

Réalisation de 31 diagnostics biodiversité essentiellement sur des exploitations agricoles situées dans les sites Natura 2000 afin d'accompagner la mise en œuvre des Mesures Agro-environnementales territorialisées. Le tableau ci-contre liste les sites concernés ainsi que les structures gestionnaires ou opératrices des DOCOB.

Territoires	Nombre de diagnostics	Structures opératrices
Basse plaine de l'Aude	2	SMBVA
Camargue gardoise	8	SMCG
Causses méridionaux	15	CPIE CM
Etang de l'Or	2	SYMBO
Etangs Palavasiens	2	SIEL
Etangs du Narbonnais	2	PNR NM

Accompagnement du Programme Agrifaune

Ce programme, conduit par les Fédérations de Chasseurs, les Chambres d'Agriculture et l'ONCFS, vise à développer un réseau de fermes pilotes sur la thématique faune sauvage et agriculture.

En 2011, le CEN L-R a accompagné ce programme en réalisant une formation sur la méthode de diagnostic biodiversité d'exploitation agricole, et en participant à l'élaboration d'une méthodologie spécifique de diagnostic agro-environnemental des exploitations intégrant le réseau.

Par ailleurs, le CEN L-R a réalisé une évaluation environnementale du programme «*cultures faunistiques*» mis en œuvre par les Fédérations de chasse et leurs sociétés depuis 2005.



Natura 2000

Assistance à la DREAL, aux DDT(M) et aux opérateurs de DOCOB de sites Natura 2000

Depuis la loi DTR de 2005, les collectivités territoriales disposent d'une compétence dans l'élaboration des Document d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000. Pour mieux relayer et amplifier l'action de l'Etat (DREAL et DDTM) auprès des collectivités et faciliter la prise de compétence Natura 2000, le CEN L-R est chargé depuis 2008 d'une mission d'appui technique.

Cette mission d'assistance est destinée essentiellement aux collectivités territoriales opératrices ou animatrices de DOCOB, et aux DDT(M). Elle recouvre plusieurs domaines selon les besoins des sites et/ou des structures : montage technique et financier des dossiers de demande de subvention, structuration organisationnelle et méthodologique, constitution de dossiers de consultation des prestataires...

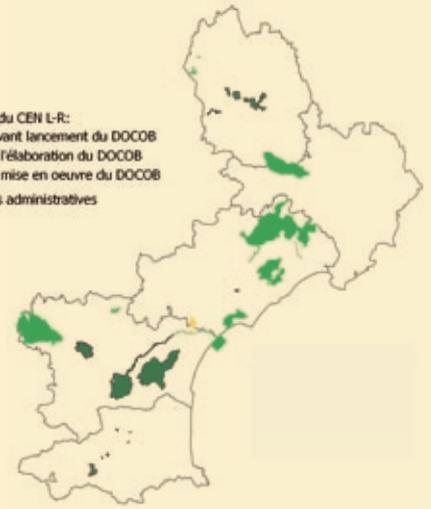
En 2011, le CEN L-R a apporté un appui technique sur 23 sites Natura 2000, à 13 collectivités territoriales et à 3 DDTM.

En terme de type d'appui, le CEN L-R a contribué à la démarche d'élaboration de 12 DOCOB et appuyé la mise en œuvre des DOCOB de 10 sites déjà engagés dans le processus. Enfin, pour 1 site, il s'agissait d'un travail en amont du lancement de la démarche Natura 2000 demandé par les DDTM.

Les départements de l'Aude et de l'Hérault concentrent la grande majorité des sites appuyés. A la fin de l'année 2011, il ne restait qu'un site à lancer dans la région.

La DREAL a également fait appel au CEN L-R, notamment pour la mise à jour du tableau d'avancement de la démarche dans la région et pour la réunion régionale des opérateurs Natura 2000 du 4 octobre 2011.

Appui du CEN L-R:
■ avant lancement du DOCOB
■ à l'élaboration du DOCOB
■ à mise en œuvre du DOCOB
— Limites administratives



Carte des sites Natura 2000 ayant bénéficié d'un appui du CEN L-R en 2011



M. KLESZCZENSKI



T. GENDRE

Elaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 «Etang et mares de La Capelle»

Des groupes de travail ont été organisés pour discuter et amender ces mesures, en associant notamment des agriculteurs concernés par le site Natura 2000.

Un projet agro-environnemental a ainsi été construit conjointement par la Chambre d'Agriculture du Gard et le CEN L-R afin de permettre aux agriculteurs, dès 2012, de mettre en œuvre des mesures agro-environnementales qui financent l'évolution des exploitants vers des pratiques agricoles raisonnées et adaptées aux enjeux biodiversité du site.

Des mesures de suivi scientifique et d'animation ainsi qu'une Charte Natura 2000 sont venues compléter le DOCOB permettant sa validation définitive par le comité de pilotage début 2012.

Depuis 2009, le CEN L-R est l'opérateur de l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 «Etang et mares de la Capelle».

Ce site, de 315 ha environ, abrite la plus importante population de Triton crêté du sud de la France! (31 mares occupées) mais également une des plus importantes surfaces régionales de végétation de mares temporaires méditerranéennes de l'Heleochoilon schoenoides (2,2 ha en 2009). Parmi les plantes de cet habitat naturel on peut citer le *Lythrum faux-thésion* (*Lythrum thesioides*), l'Herbe de Saint Roch (*Pulicaria vulgaris*), l'Héliotrope couché (*Heliotropium supinum*), le *Lythrum* à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*), l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*)...

En 2011, le travail a consisté à poursuivre la déclinaison des objectifs de développement durable du DOCOB en mesures de gestion pertinentes pour le territoire.

Afin de contribuer à la sensibilisation du public local et à l'appropriation des problématiques écologiques du site, le CEN L-R a organisé une animation sur le site dans le cadre de *Fréquence Grenouille*. La sortie a permis d'aller découvrir le Triton crêté au cœur du vaste réseau de mares qui constelle les communes de la Capelle-et-Masmolène et de Saint-Victor-des-Oules. La plupart de ces points d'eau sont les vestiges de l'extraction des argiles réfractaires qui a débuté au XIX^{ème} siècle, pour décliner à partir des années 1950.

Un site Internet est également animé par le CEN L-R pour permettre à tous les publics de trouver les informations et les personnes ressources concernant le site Natura 2000 «Etang et mares de la Capelle» : <http://lacapelle.n2000.fr/>

Le Programme européen Life + LAG' Nature

« créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon »



Le Programme européen Life + LAG' Nature (2009 - 2013) a pour objectif d'améliorer l'état de conservation des habitats lagunaires, périlagunaires et dunaires d'intérêt communautaire en mettant en réseau 5 sites Natura 2000 pilotes en Languedoc-Roussillon.

Il s'articule autour d'actions pilotes (restauration d'habitats, gestion de la fréquentation, lutte contre les espèces envahissantes) et d'actions transversales (sensibilisation, formations, suivis/évaluation, coordination/animation, communication).

L'ensemble de ces actions est mené de concert avec le CEN L-R comme chef de file et 7 partenaires techniques : les 5 syndicats mixtes opérateurs des sites Natura 2000, ainsi que le GRAINE L-R et le laboratoire ART-Dev de l'Université Montpellier 2.



Les actions réalisées en 2011

Fin 2011, le projet en est aux 3/5 de sa durée et à environ 60 % des dépenses réalisées par rapport au budget initial. Sur les 68 actions inscrites au programme, quasiment toutes sont engagées et 30 sont terminées.

- **Sensibilisation du public :** seconde campagne de sensibilisation à travers le déploiement de l'outil itinérant «Aucèl » sur les 5 sites pilotes.
- **Poursuite du cycle de rencontres :** clôture du cycle des rencontres avec les acteurs du tourisme au niveau local et régional. Création de 2 nouveaux outils : 1 brochure «tourisme de nature» et 1 site web «lagunes et tourisme» (www.lagunesettourisme.org). Poursuite des rencontres locales et régionales «Pâturage et décideurs».

Quelques réalisations et résultats concrets du programme :

- 4 600 visiteurs sensibilisés lors des 57 jours d'animations réalisés avec «l'Aucèl» en été,
- 412 élèves ont participé aux ateliers pédagogiques (environ 40 demi-journées),
- plus de 50 personnes du L-R mais aussi de PACA et de Corse ont participé au *Life Tour* qui a duré 3 jours (du 5 au 7 octobre 2011),
- 80 décideurs de la région se sont réunis (le 15 décembre 2011) sur la thématique du nettoyage raisonné des plages,
- plus de 600 m de ganivelles posées sur l'étang de l'Or et restauration d'un îlot de nidification des laro-limicoles,
- 60 ha de lido restauré par des chantiers bénévoles (arrachage des griffes de sorcières),
- 9 000 visiteurs sur le site web, 6 nouveaux clips vidéo réalisés et diffusés.

pour en savoir plus www.lifelagnature.fr

- **Gestion de la fréquentation et accueil du public :** poursuite des travaux en Camargue Gardoise, sur les étangs palavasiens et sur l'étang de l'Or, à Salses Leucate,
- **Lutte contre les espèces invasives :** actions de lutte contre les espèces envahissantes en Basse vallée de l'Aude et à Salses Leucate et restauration d'habitats dunaires. Seconde campagne de lutte contre la Tortue de Floride sur les étangs palavasiens et l'étang de l'Or,
- **Restauration des connexions hydrauliques :** sur les étangs palavasiens. Suivis des rejets de STEP à Mauguio.
- **Rendu du rapport de mi-parcours à la commission européenne** le 30 avril 2011, puis l'accueil du bureau d'étude Astrale en juin 2011. Ceci a abouti à un avis très favorable sur le projet.
- **Poursuite de la coordination générale :** suivis (cartographies, suivis faune et flore, avant/après travaux et veille). Tenue de 2 COPIL et réunion du Conseil scientifique du projet.
- **Communication :** développement des actions de communication (site Internet, newsletters, clips vidéos, etc).

Les perspectives pour 2012

2012, 4^{ème} année du programme, sera consacrée à la finalisation de la totalité des actions et à l'analyse des résultats des suivis.

- Finalisation des actions de lutte et de prévention contre les espèces envahissantes et élargissement à d'autres espèces,
- Mise en œuvre des travaux de restauration à Terre Neuve et de reconnexion hydraulique sur les Etangs palavasiens,
- Finalisation du recueil d'expériences sur les rejets de stations d'épuration,
- Finalisation des actions d'accueil du public,
- Poursuite de la campagne de sensibilisation et du programme d'éducation à l'environnement auprès des écoles,
- Poursuite des suivis naturalistes sur toutes les actions et débuts d'analyses pour préparer la diffusion des résultats en 2013,
- Poursuite des actions de communication (presse, émissions de radio et TV), réalisation de nouveaux clips vidéo,
- Réalisation des derniers cycles de rencontres régionales et locales (décideurs, services de police et éleveurs),



Le projet (2011 – 2014) s'inscrit dans le cadre du programme *LIFE+ information-communication*. Il est porté par la *Xarxa de Custodia del Territori* (ONG Catalane) qui assure la coordination de ce programme et regroupe 5 autres partenaires : *Legambiente Lombardia* (Italie), *Eurosite* (Hollande), *Prysmalidad y medio ambiente* (Espagne) et le CEN Languedoc-Roussillon associé au CEN Midi Pyrénées.

L'intendance de territoire (ou gestion responsable) constitue une stratégie participative pour responsabiliser les propriétaires dans la conservation de la biodiversité. Elle se traduit par la signature d'accords volontaires de gestion. Elle est bien établie dans les pays anglo-saxons, au Canada et en Espagne sous les concepts de *Land stewardship* et de *Custodia del Territori* mais peu explorée en France dans sa dimension socio-politique.

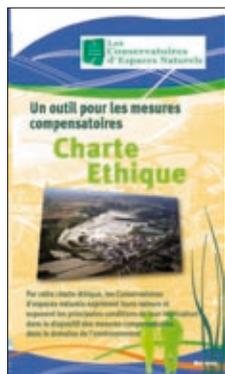
Le projet a été initié dans le cadre d'un réseau de coopération transnational sur l'intendance du territoire créé en 2009 dans l'espace de l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée rassemblant entre autres, deux Conservatoires d'espaces naturels en France (Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées) et la *Xarxa de Custodia del Territori* en Catalogne espagnole.

Le projet vise, en s'appuyant sur le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, à faire la promotion de l'intérêt de l'intendance du territoire pour la conservation de la biodiversité, auprès des parties prenantes de la gestion des milieux naturels, des propriétaires privés et publics en France et à encourager son utilisation et sa mise en œuvre à l'échelle de l'Europe.

Plusieurs actions sont prévues :

- organisation d'événements (congrès, semaine européenne...) dédiés à l'intendance du territoire,
- publication d'un manuel, élaboration d'outils d'information et de communication,
- création d'un site internet dédié et de matériel multimedia (aide en ligne, cours universitaire...),
- animation de réseaux et tenue d'ateliers régionaux.

Le coût du programme en région Languedoc-Roussillon est de 205 290 euros avec une participation financière de l'Europe (50 %).



Mise en oeuvre et gestion des mesures compensatoires

Les mesures compensatoires et le réseau des conservatoires

Compte tenu de leur forte implication, depuis plus de 30 ans, dans la protection et la gestion de la biodiversité sur l'ensemble du territoire national, les Conservatoires d'espaces naturels sont souvent sollicités pour porter des mesures compensatoires. L'enquête réalisée dans le réseau et l'analyse de nombreuses expériences les touchant montrent une grande diversité des situations tant dans la définition de ces mesures que dans leur mise en œuvre. Par ailleurs, la gestion durable des territoires, un des axes forts du Grenelle de l'environnement, a permis de revisiter les politiques de compensation et les études d'impacts.

Dans ce contexte, le réseau s'est doté d'une **Charte éthique** (téléchargeable sur www.enf-conservatoires.org). Elle précise les conditions dans lesquelles les CEN peuvent être un outil pour les mesures compensatoires et rappelle notamment trois exigences : l'additionnalité des mesures compensatoires avec les politiques environnementales en œuvre, la pérennité des actions et la non participation des CEN à la définition des mesures compensatoires.

L'implication du CEN L-R dans la mise en oeuvre de mesures compensatoires en région

Le CEN L-R s'est impliqué dans la mise en oeuvre de mesures compensatoires depuis 1998, dans le cadre de la construction de la Ligne Grande Vitesse (LGV) Paris - Méditerranée. Il est aujourd'hui propriétaire du site de compensation de l'Île des Brotteaux dans le Gard, qui a fait l'objet d'une renaturation. Il a acquis des mares temporaires à Peyrestortes (Pyrénées-Orientales) en compensation de l'impact des travaux de la LGV Perpignan - Figueras.

Par ailleurs, le CEN L-R participe au projet INTERMOPES (*Infrastructures de transport terrestre rail et route et modification induites sur les paysages, les écosystèmes et la société*) piloté par l'IRSTEA (ex CEMAGREF). L'objectif du projet est d'analyser les effets des ITT sur la capacité des paysages à maintenir la biodiversité et les jeux des acteurs sociaux et également de proposer des méthodes et des outils novateurs sur l'aide à la décision environnementale et à la gestion spatiale. Le CEN LR apporte son expertise naturaliste et l'expérience acquise dans le projet du contournement ferroviaire Nîmes - Montpellier avec le groupement constitué par la SAFER, la Chambre d'agriculture du Gard et le COGard, pour le compte de RFF.

Lors des Journées Techniques : *Mesures compensatoires dans les projets d'ITT - Aspects réglementaires et retours d'expé-*

riences, organisées dans le cadre du programme IT-TECOP, les 29-30 mars 2011 au CETE d'Aix en Provence, le CEN L-R a présenté une contribution à la définition d'une stratégie pour la mise en œuvre de mesures compensatoires aux travaux de grandes infrastructures en Languedoc-Roussillon. Il participe également à un groupe de travail «*Mesures compensatoires et effets cumulés*» piloté par l'IRSTEA et la DREAL L-R.



Echos des dernières actions en cours

Mesures compensatoires relatives aux travaux d'extension du réseau hydraulique régional maillon sud Montpellier

Le CEN L-R a été chargé, via une convention tri-partite (BRL commune de Fabrègues et CEN L-R) et pour une période de 30 ans, de la restauration et de l'entretien d'une garrigue ouverte couvrant 25 ha, propriété de la commune. Un plan de gestion doit être élaboré préalablement aux travaux de restauration de milieux ouverts.

Assistance scientifique et technique aux propriétaires et gestionnaires

Listes de vigilance du patrimoine biologique sur les sites du Conservatoire du littoral en Languedoc-Roussillon



Afin d'assurer sa mission de préservation de la biodiversité de ses sites, le Conservatoire du Littoral (CdL) a souhaité disposer d'un outil d'aide pour piloter sa politique et évaluer l'efficacité de son action. La première phase de cette démarche a permis d'actualiser l'inventaire du patrimoine biologique de ses sites (collecte de près de 50 000 données). La seconde phase consiste à établir une «*liste de vigilance*» ou liste des enjeux du patrimoine naturel (espèces et habitats)

pour lesquels le CdL a une forte responsabilité afin d'y porter une vigilance particulière.

En 2010, le CdL a défini les premières «*listes de vigilance*» au niveau national et a souhaité évaluer la pertinence de ces listes «nationales» à l'échelle des régions. Le Languedoc-Roussillon,

disposant d'inventaires récemment actualisés et complétés, a été choisi comme région-test. Le CEN L-R a été missionné par le CdL pour établir cette «*listes de vigilance*» pour les sites du Languedoc-Roussillon.

L'étude montre l'importance de l'adaptation des «*listes de vigilance*» nationales au niveau régional à l'aide des listes d'enjeux déjà officiellement validées en région (listes d'espèces déterminantes ZNIEFF, listes des espèces protégées), afin d'assurer une cohérence des différentes démarches d'inventaire et de protection.

L'analyse des bases de données existantes, qui offre une vision plus précise du patrimoine naturel des sites du CdL, a permis de mettre en évidence des groupes insuffisamment étudiés, d'évaluer la pertinence des «*listes de vigilance*» proposées, de les adapter et de les améliorer.

Le Partenariat avec les collectivités

Convention pour la mise en œuvre partenariale d'un programme de communication entre la Région Languedoc-Roussillon et le CEN L-R en 2011



Après plusieurs années de partenariat, la Région Languedoc-Roussillon a souhaité rendre plus visible son action conduite en matière de biodiversité et ce en particulier au travers du soutien qu'elle apporte à l'activité du CEN L-R.

La convention, élaborée en avril 2011, a pour objectif de mieux valoriser l'action régionale auprès du grand public par des actions de communication, d'animation, des inaugurations, des journées «*portes ouvertes*» sur des sites naturels...

Ainsi, plusieurs actions de communication et d'événementiels ont été organisés par le CEN L-R

dans le cadre du programme partenarial de communication 2011 : lancement national des «*chantiers d'automne*» aux Salines de Villeneuve, éditorial du Président de région dans les publications, interview du Vice-Président en charge de l'environnement dans les clips vidéo du programme Life + LAG Nature...

Aide à l'élaboration du programme AGIR du département de l'Hérault



Le CEN L-R a apporté son appui technique au département de l'Hérault pour l'élaboration de son *Plan départemental d'actions en faveur de la biodiversité héraultaise*, dénommé AGIR «*Aider, Gérer, Informer et Rechercher*». Ce plan (2012 - 2014), qui s'appuie sur le concept de solidarité écologique, prend en compte la biodiversité aux différents niveaux d'interven-

tion du département. Pour plus d'informations (<http://www.herault.fr/environnement/sentinelles-de-biodiversite>).

Aide à la gestion des espaces naturels de Thau Agglomération

Cette aide est apportée dans le cadre d'un appel d'offre lancé chaque année et auquel ont répondu conjointement le CEN L-R et les Ecologistes de l'Euzière.

L'aide consiste à réaliser les suivis du patrimoine naturel (faune et flore remarquable, habitats) et de faire des préconisations de gestion pour une dizaine d'espaces naturels relevant de la compétence de Thau Agglomération.

Principales actions réalisées dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le département du Gard

En 2011, les principales actions réalisées portent sur :

- l'organisation de 4 journées d'échanges sur les Espaces naturels sensibles du département,
- la rédaction de petits guides d'assistance technique (fiches techniques, cahier des charges),
- l'accompagnement sur les Espaces, Sites et Itinéraires pour mettre en place une méthodologie de travail sur l'évaluation des enjeux,
- l'organisation conjointe d'une manifestation dans le cadre de *Fréquence Grenouille* à Méjeannes-le-Clap.

Finalisation de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le département de l'Aude

En plus du suivi du riche patrimoine naturel du *Domaine de Peyremale*, le CEN L-R a poursuivi ses contacts avec le Service Environnement du Conseil général de l'Aude pour élaborer et finaliser le projet de convention pluriannuel d'objectifs. La convention pour une durée de 3 ans (2012-2014) a été signée en décembre 2011. Elle a pour objectif d'améliorer la connaissance, de préserver, de gérer et valoriser le patrimoine naturel du département de l'Aude.

Communauté de communes du Pays de l'Or : restauration de dunes grises, mares au Grand travers

L'accompagnement concerne l'élaboration du cahier des charges et le suivi des travaux de restauration (abattage de pins, gyrobroyage et arrachage de plantes envahissantes) d'habitats naturels menacés par des ligneux et des espèces envahissantes. Ces travaux ont ciblé le site Natura 2000 «*Etang de Mauguio*».



Rappelons qu'en Languedoc-Roussillon, le premier inventaire des ZNIEFF date de 1994 et que sa réactualisation a débuté en 2005.

Le CEN L-R a été chargé du Secrétariat Scientifique et Technique et a coordonné la collecte et la mise en forme des données « faune » ainsi que la création des périmètres de seconde génération.

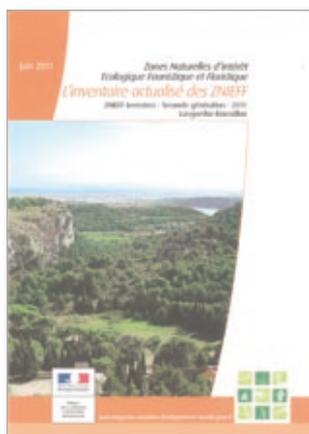
Le Conservatoire Botanique national Méditerranéen de Porquerolles (CBNMED) a coordonné quant à lui la collecte des données « flore » et « habitats naturels »

L'actualisation de l'inventaire ZNIEFF

■ Année 2011 : dernières «retouches» pour clore la réactualisation du nouvel inventaire

Concernant les volets scientifiques et techniques de la réactualisation de l'inventaire, l'année 2011 a été consacrée à donner les dernières retouches pour finaliser cette longue démarche d'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel de la région.

- poursuite de la rédaction des fiches descriptives pour les ZNIEFF de type II,
- correction de la base de données tenant compte des remarques faites par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et suivi jusqu'à sa validation en mai 2011,
- transmission à la DREAL de l'ensemble des données relatives à l'inventaire (périmètres, couches espèces...) en novembre 2011.



Plaquette de présentation de l'inventaire actualisé des ZNIEFF du Languedoc-Roussillon

■ Une plaquette et un colloque pour présenter le nouvel inventaire ZNIEFF du Languedoc-Roussillon

L'année 2011 a également été consacrée à la réalisation de deux actions de communication importantes pour faire connaître cet inventaire ZNIEFF de seconde génération.

- l'édition d'une plaquette de présentation de l'inventaire, rédigée en collaboration avec la DREAL et le CBNMED.

Cette plaquette est complétée par la réalisation de «cahiers départementaux» regroupant des informations plus précises par département : cartes, statistiques, principaux enjeux naturalistes, liste des espèces déterminantes présentes et listes des ZNIEFF par commune.

- organisation d'un colloque «**Présentation de l'inventaire ZNIEFF actualisé en Languedoc-Roussillon : démarche, résultats et utilisation de l'inventaire ZNIEFF**». Ce colloque, co-organisé avec la DREAL, le 29 juin 2011 à Montpellier, a rassemblé près de 200 participants (élus, administrations, bureaux d'études, associations...).

La plaquette et les comptes-rendus du colloque sont consultables sur le site internet de la DREAL Languedoc-Roussillon : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr



Ecran de l'interface de saisie de SICEN

Cet outil a connu une évolution importante en 2011, grâce à un financement de la *Fondation Nature & Découvertes* dans le cadre du projet d'Atlas des papillons de jours et des libellules du Languedoc-Roussillon. L'outil est désormais doté de fonctionnalités telles que l'import de points depuis le GPS, la répétition de saisie, la validation de données, l'ajout de

Le Système d'informations du CEN L-R (SICEN)

photos. En 2012, devront être ajoutés la gestion des stations de suivi et le renseignement des relevés liés.

L'outil de saisie, développé avec des logiciels libres, alimente une base de données spatiales, elle aussi sous licence libre.

Outre le projet d'Atlas des papillons de jours et des libellules du Languedoc-Roussillon, l'outil est incorporé dans le système d'information des CEN de Lozère, de l'Ariège, et de Midi-Pyrénées ainsi que dans celui des Ecologistes de l'Euzière.

Si vous souhaitez disposer de cet outil dans votre structure, n'hésitez pas à nous contacter en nous appelant ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : sig@cenlr.org

Par ailleurs, l'ensemble de l'équipe salariée a bénéficié au cours du 3^{ème} trimestre d'une formation au logiciel libre de cartographie Quantum Gis, appelé à remplacer progressivement Mapinfo.

Le programme RHOME0 : Observatoire de l'état des zones humides du Bassin Rhône-Méditerranée

Une démarche interrégionale pour mieux agir

Le projet RhoMéo vise à développer et tester des outils d'évaluation de l'état écologique de zones humides à l'échelle du Bassin Rhône-Méditerranée. L'objectif à terme des deux ans du programme est de poser les bases méthodologiques pour la mise en place d'un Réseau de suivi des zones humides du bassin.

Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche interrégionale à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, a débuté en 2010 dans la région Rhône-Alpes. Les régions de la façade méditerranéenne (PACA et Languedoc-Roussillon) ont réalisé en 2010 une étude de préfiguration permettant une réflexion méthodologique préalable et une programmation détaillée des actions prévues. Dans ces régions, le programme opérationnel a débuté en 2011.

Le projet est réalisé en partenariat avec le CEN PACA, l'IRSTEA (ex CEMAGREF) et la Tour du Valat (Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes). En Languedoc-Roussillon, il est financé par l'Agence de l'Eau RM & C, l'Europe (fonds FEDER) et la Région Languedoc-Roussillon.

Une base bibliographique importante sur les indicateurs d'évaluation de l'état des zones humides :

- constitution d'une base bibliographique comprenant plus de 1 000 références.
- analyse commentée de plus de 500 références pour arrêter les méthodes et la liste des indicateurs à utiliser.

Près de cinquante sites sélectionnés et échantillonnés en Languedoc-Roussillon en 2011

Le programme a démarré en 2011 par une importante analyse bibliographique sur l'ensemble des indicateurs notamment biologiques permettant d'évaluer l'état de fonctionnement écologique des zones humides du bassin.

Des groupes d'experts scientifiques pluridisciplinaires ont été constitués par grand type de zones humides, en vue d'accompagner les démarches de sélection et de test des sites et des indicateurs biologiques et/ou physico-chimiques mis en œuvre. En Languedoc-Roussillon, près de cinquante sites ont ainsi été sélectionnés et échantillonnés en 2011.

Des réunions d'échange avec les partenaires de toutes les régions du bassin ont également eu lieu. Courant 2012, il est prévu d'intensifier ces échanges inter-régions afin d'aboutir en fin d'année à des propositions communes et validées qui constitueront la maquette d'un réseau de suivi opérationnel sur l'ensemble du bassin.



M. KLESZCZEWSKI



L'Atlas des Papillons de jour et Libellules du Languedoc-Roussillon



Page d'accueil du site web du projet

Après la phase d'étude de faisabilité menée en 2010, la dynamique de réseau enclenchée a permis de réaliser en 2011 plusieurs actions prévues dans le projet, qui rappelons le, est mené en partenariat avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE) et les Ecologistes de l'Euzière.

- Coordination et animation du projet et mise en place des partenariats prévus pour la mise en œuvre,
- développements informatiques de l'outil de collecte de données et du site Internet, saisie de données de collections, numérisation de carnets de terrain d'experts,
- organisation de journées de formations et de prospections ciblées dans les 5 départements. Elles ont mobilisé et impliqué l'ensemble des partenaires du projet et de nombreux naturalistes locaux.

Les 8 animations organisées sur l'ensemble du territoire régional (Margeride, Aubrac, Causse de Sauveterre, Minervois, cours de l'Aude, Massifs de la Clape et du Madres) ont eu un franc succès. Près de 100 personnes ont suivi l'une des 5 formations organisées dans l'un des 5 départements.

Concernant l'amélioration de la connaissance sur ces groupes faunistiques en région, 8 prospections ciblées ont été organisées (Plateau de Sault, Montagne Noire, Monts du Somail, Vallée de l'Agout, Mont Aigoual, Margeride).

Fin 2011, la base de données contenait 18 000 données alors même que la démarche n'était pas encore ouverte au public!

Cette base de données devrait être rapidement enrichie suite à la mise en place du site internet et de l'application de saisie en ligne développés grâce au financement de la *Fondation Nature & Découvertes*.

Pour avoir plus d'informations sur le projet : <http://atlas.libellules-et-papillons-lr.org>

Pour participer activement en renseignant des observations : <http://saisie.libellules-et-papillons-lr.org>

Rappelons qu'outre le CEN L-R, l'OPIE, et les Écologistes de l'Euzière, 5 autres structures techniques participent, en tant que relais locaux, au projet : Observatoire du Patrimoine Naturel du Gard, Fédération Aude Claire, Fédération des Réserves Catalanes, Groupe Ornithologique du Roussillon, ALEPE.

Enfin, signalons que cette action, qui s'inscrit dans la démarche des « sciences citoyennes » est portée aussi par de nombreux bénévoles qui contribuent à l'amélioration de la connaissance des espèces.

Les actions développées en Languedoc-Roussillon



En 2011, le CEN L-R a poursuivi l'animation, au niveau régional, du programme d'actions transversales du Pôle dont les principales sont décrites ci-dessous et, il pilote par ailleurs depuis 2009 le programme européen LIFE + LAG'Nature. Ce programme, qui concerne les lagunes du Languedoc-Roussillon, a été initié dans le cadre des activités du Pôle et pourra à terme servir aux lagunes de PACA et de Corse. Il est présenté en page 13.

1. Base de données bibliographique et annuaire

- Mise en place de la nouvelle version de la base de données bibliographique en ligne (http://www.pole-lagunes.org/popup_biblio.asp) plus conviviale et plus intuitive pour les internautes.
- Actualisation de l'annuaire des acteurs et des compétences, qui a été enrichi d'une vingtaine d'acteurs nouveaux et qui rassemble aujourd'hui 747 acteurs et 353 structures.

2. Suivi des milieux lagunaires

- Animation du **Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes** (FIL MED) :
 - 2 journées de formation sur la bdd FIL MED,
 - 2 rencontres inter-régionales pour la restitution des données des suivis 2010 et faire le point à mi-parcours du projet GELAMED (2010-2012) sur l'étude du plancton gélatineux sur les lagunes et côtes de Languedoc-Roussillon et PACA.
 - 2 réunions régionales pour faire le point sur les différents suivis des milieux lagunaires menés par les gestionnaires.
- Intégration des données du FIL MED au rapport annuel du Réseau de Suivi Lagunaire et contribution au séminaire macrophytes.



3. Site Internet et documents de sensibilisation

- Refonte du **site Internet** www.pole-lagunes.org et création d'un nouveau logo.
- Alimentation et mise à jour du site Internet (+7 % de visiteurs différents et +11 % de visites)
- 8 numéros « *La Lettre des lagunes* » à près de 900 abonnés et un hors série sur le SDAGE Corse en lien avec l'Agence de l'Eau RM&C, la DREAL Corse et l'OEC.
- **CD ROM du guide juridique** d'Olivier Cizel « *Protection et gestion des espaces humides et aquatiques - Guide juridique d'accompagnement des bassins de RM&C* ».



4. Education à l'environnement

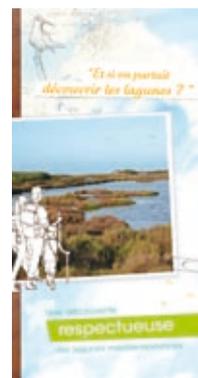
- **Journées Mondiales des zones humides** : du 29 janvier au 6 février 2011 sur le thème « *Les forêts vitales pour l'eau et les zones humides* ».
 - 65 structures participantes, près de 90 animations gratuites et ouvertes au public, plus de 6 000 personnes (contre 2400 en 2010) dans les 3 régions méditerranéennes.
 - Plus de 600 élèves (26 classes du CP à la 6^{ème} réparties sur toute la région) ont participé aux ateliers pédagogiques organisés par 14 structures d'éducation à l'environnement dans le cadre de l'appel à projets scolaires coordonné par le GRAINE L-R en partenariat avec le Pôle lagunes.
 - 1 chantier bénévole en partenariat avec le groupe ACCOR en LR, le PNR de la Narbonnaise et la commune de Port-la-Nouvelle. Nettoyage de la plage de la RNR de Sainte Lucie.
- **Journées Européennes du Patrimoine** : 17 & 18 septembre 2011 sur le thème « *Voyage au fil d'étangs* ».
 - 25 structures mobilisées. Près de 65 animations en LR, PACA et Corse touchant près de 5 600 personnes.

5. Formation des gestionnaires

- Organisation avec l'ATEN en mai 2011 d'une formation de 5 jours « *Connaissance et gestion des zones humides : lagunes et marais littoraux* ».
- Co-organisation avec l'équipe du projet Life+LAG'Nature du Voyage d'étude *LIFE Tour* du 5 au 7 octobre 2011. Plus de 50 personnes des 3 régions ont pu échanger autour du projet.

6. Accompagnement des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable

- Edition et diffusion de la **brochure de valorisation des espaces naturels lagunaires** à destination des socioprofessionnels du tourisme et de leurs clients, en collaboration avec le projet Life+ LAG'Nature,
- Organisation de formation « *connaissance du patrimoine naturel littoral* » à destination des professionnels du tourisme en mai 2011 avec la FROSTI LR,
- Convention de partenariat avec la Fédération des Pays d'Accueil Touristique L-R pour accompagner les porteurs de projets dans le développement de projets territoriaux de tourisme de nature.



8. Alimentation du Portail National «Zones Humides»

En lien avec les autres Pôles-relais Zones Humides et l'Onema, le Pôle lagunes contribue à l'alimentation du **Portail National sur les Zones Humides** (<http://www.zones-humides.eauffrance.fr>) avec notamment la rédaction de 8 fiches retour d'expérience.

7. Sensibilisation des décideurs : Première édition du Prix Pôle-relais lagunes

remis par la Ministre en charge de l'écologie le 15 novembre 2011 lors du séminaire Ramsar en Camargue. Ce prix valorise une action exemplaire et innovante réalisée sur un territoire lagunaire par un acteur local.

Le lauréat est le Syndicat mixte des étangs littoraux pour son programme « *Vert Demain* », programme d'accompagnement des collectivités et des privés pour la réduction des phytosanitaires sur le bassin versant des étangs Palavasiens.

Le Réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon

L'année 2011 a été marquée par l'arrivée en avril de Thibaut RODRIGUEZ, nouvel animateur du réseau. Ce dernier a repris les travaux en cours et a relancé l'animation assurée dans l'intervalle par Karen Joyaux (chargée du projet de Guide à l'usage des élus depuis l'automne 2010) et par certains membres du réseau.

Un des enjeux principaux de 2011 était de maintenir (avec l'appui des membres) puis de reprendre l'animation du réseau et veiller que le changement d'animateur n'impacte en rien la dynamique en place.

Parmi les principales actions menées dans le cadre de cette animation, on note :

- la tournée des gestionnaires au printemps 2011 pour faire le point sur les missions et projets de chacun, et recueillir leurs visions et attentes vis-à-vis du réseau,
- la poursuite de la promotion de l'adhésion de nouveaux membres : 2 nouvelles structures ont adhéré au réseau fin 2011 et 2 autres sont en attente,
- la tenue de l'Assemblée générale des membres du réseau le 04 février 2011,
- trois réunions (25/03, 11/07 et 07/12) du secrétariat technique du réseau qui regroupe la Région, la DREAL LR, le CEN L-R, le CG30, le PNR de la Narbonnaise et le Parc national des Cévennes.

Les actions réalisées en 2011

■ Mutualisation des compétences

Deux ateliers d'échange d'expériences ont été organisés au cours de l'année 2011.



Atelier « Espèces exotiques envahissantes »

Organisé en partenariat avec le CBN MED, la DREAL LR et la Région LR. L'atelier s'est déroulé sur deux jours (jeudi 17 et vendredi 18 février 2011) à Sète. Il a rassemblé une cinquantaine de participants sur chacune des journées, soit près de 70 participants au total.

Atelier « Activités sportives et de loisirs au sein des espaces naturels protégés »

L'atelier s'est tenu les mardi 22 et mercredi 23 novembre 2011, à La Franqui - Leucate (11). Il a rassemblé plus de 50 participants (45 la première journée et plus de 30 la seconde).

■ Publication de 2 lettres d'informations :

Deux numéros de la Lettre d'informations (250 exemplaires) ont été publiés en 2011 sur deux thématiques d'actualité.

- La Forêt en Languedoc-Roussillon (07/2011)
- Partenariat avec les acteurs socio-économiques (11/2011)

Ces lettres ont permis de mettre en exergue les actions menées au sein du réseau ainsi que l'avancement des travaux sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique et la Stratégie de Création d'Aires Protégées.

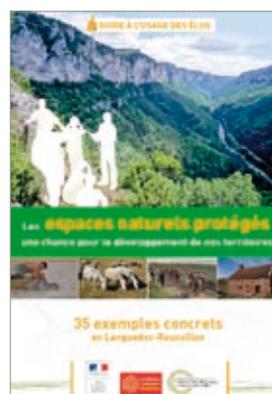


Fête de la Nature en Languedoc-Roussillon : un succès croissant !



- 15 000 visiteurs dans toute la région !
- 107 animations proposées (expos, conférences, sorties terrain, ateliers, journées d'animations, festivals...)
- 46 structures mobilisées, dont 22 membres du réseau.

Le réseau a également participé à la Fête de la biodiversité, organisée par la ville de Montpellier, par la tenue d'un stand durant les 2 jours de l'évènement. Cet évènement a été intégré dans le cadre de l'Année internationale des forêts.



Espaces naturels protégés et développement des territoires

Le groupe de travail constitué au sein du réseau «espaces naturels protégés et développement local des territoires» a poursuivi son travail en 2011 pour finaliser l'édition et l'impression du guide à destination des élus locaux. Le document finalisé fin 2011, se présente sous la forme d'un livret format A5 de 40 pages. Intitulé « *Les espaces naturels protégés : une chance pour nos territoires - Guide à l'usage des élus* », il s'articule autour de 6

grands thèmes, eux-mêmes déclinés en retours d'expériences concrets : vie locale, agriculture, tourisme, qualité de vie, action sociale, projet de territoire. Il permet de mettre en valeur certains espaces naturels protégés de notre région et de présenter le réseau des gestionnaires. La préface est co-signée par le Président de Région et le Préfet de Région.

Afin d'accompagner la diffusion et la valorisation de ce livret prévue au printemps 2012, une stratégie de communication a été mise en place pour toucher et sensibiliser le public visé.

Sur la base de ces travaux et de cette dynamique, la question de l'évaluation économique des ENP fera l'objet d'une étude et d'un groupe de travail en 2012.

Animation, sensibilisation, formation, valorisation



Fréquence Grenouille

Cette 17^{ème} édition s'est déroulée entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2011. Elle a été marquée par une forte augmentation des structures participantes et du nombre d'animations.

- 15 partenaires locaux participants
- 41 animations organisées en région (sorties nocturnes, conférences, diaporamas, animations scolaires...),
- plus de 570 participants adultes et enfants,
- 11 articles dans la presse régionale,
- au moins 5 passages radio à France Bleue Hérault et Gard Lozère, Divergence FM, RTS...



Chantiers d'automne

Le CEN L-R a accueilli cette année le lancement national aux Salines à Villeneuve-les-Maguelone (voir détail page 6). Par ailleurs, une dizaine d'autres chantiers a été programmée.

Les chantiers ont mobilisé plus de 300 personnes dont une majorité de scolaires et étudiants. Ils ont concerné plusieurs types de travaux (aménagement d'îlots pour la nidification de Larolimicoles, ouverture de milieux, lutte contre les espèces invasives, aménagement hydraulique, plantation et entretien d'arbres...).

Cette année a été marquée par le lancement d'un partenariat avec deux nouvelles structures :

- le Lieu ressource de Pézenas, travaillant avec des personnes adultes en insertion,
- le Lycée d'enseignement professionnel agricole privé de Frontignan recevant des élèves en difficulté.

Le partenariat avec Cours Diderot et Pôle Sup, établissements privés d'enseignement supérieur de Montpellier formant des BTS «gestion et protection de la nature» a été reconduit. Ce partenariat a permis de sensibiliser de nombreux étudiants et de réaliser des travaux importants d'entretien et de restauration de milieux.



Animations sur les sites gérés

En plus de l'Opération *Fréquence Grenouille*, le CEN L-R a mis en place sur les sites en gestion un programme d'animations en direction du grand public et des scolaires. Ces animations ont concerné plusieurs sites : Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon, Salines de Villeneuve-les-Maguelone, Etang de Valliguières, Plaine de Bessan...



Formations

Le CEN L-R continue à être de plus en plus sollicité pour assurer des sessions de formations pour différents publics et sur des thématiques en lien avec nos compétences et missions.

En 2011, près de 50 journées de formation ont été assurées par les salariés. Elles ont touché plus de 600 personnes appartenant à différents publics : Personnels des espaces naturels dans le cadre des formations ATEN, agents de l'Etat (DREAL, DDTM) et des collectivités territoriales (région, départements), professionnels agricoles, acteurs locaux du tourisme du littoral, étudiants...



Le CEN L-R a accueilli cette année le **Colloque annuel de l'association française d'arachnologie** qui s'est tenu à Sète du 6 au 9 octobre 2011. Ce Colloque a débuté par une conférence «Le monde des araignées» donnée par Christine Rollard (Présidente de l'Asfra) au Centre Lacordaire de Montpellier et qui a réuni un public nombreux, notamment de jeunes naturalistes. Une sortie de prospection a été aussi organisée aux Salines de Villeneuve.

Publications, supports de communication

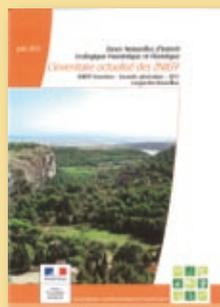
Plusieurs publications et supports de communication ont été réalisés en 2011 dans le cadre des opérations "Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Fête de la nature, Journée européenne du patrimoine, Chantiers d'automne". Par ailleurs, plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.



Brochure de valorisation des espaces naturels lagunaires



Les espaces naturels protégés : une chance pour nos territoires



Présentation de l'inventaire actualisé des ZNIEFF



Affiche nationale des chantiers d'automne 2011



La Lettre de liaison du CEN L-R



M. KLISZCZEWSKI

■ Connaître

Contribution à la réalisation du Document d'Objectifs Natura 2000 «Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente»

Dans le cadre de la réalisation du Document d'objectifs du site Natura 2000 «Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente» (commande du Parc national des Cévennes), le Conservatoire a réalisé, avec l'ONF, la cartographie des habitats naturels (3242 ha prospectés par le Conservatoire sur les 11048 ha du site Natura 2000). Cette cartographie est complétée par la hiérarchisation des habitats, l'évaluation de leur état de conservation et des fiches descriptives par habitats.

26 habitats naturels d'intérêt communautaire ont été cartographiés. Une espèce nouvelle pour la Lozère a été identifiée : La Baldellie (*Baldellia ranunculoides*), plante vasculaire amphibie, rencontrée sur un bras mort du Tarn.



Suivi et évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire dans les sites Natura 2000 en Lozère

Cette action pilotée par le CEN L-R, a pour objectif de mettre en place une méthode de suivi-évaluation de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, notamment des habitats contractualisés sur les sites Natura 2000 de Lozère.

Après sa participation à la phase test de la méthode, le CDSL a contribué à ce deuxième volet en assurant le transfert méthodologique auprès des opérateurs Natura 2000 de Lozère.

- réalisation de 7 visites-conseils : projet de création de points d'abreuvement, entretien de rases, remise en état de sites drainés.
- réalisation d'une formation sur le thème «pâturage en zone humide et traitements antiparasitaires : impacts sur les zones humides et alternatives possibles» à destination des agriculteurs et professionnels en charge de dossiers ayant trait aux zones humides. 12 participants.
- communication générale : articles de presse, réunion en mairie, organisation d'un «Chantier d'automne»...

Le bilan en 2011 fait état de 16 sites en gestion pour une surface totale de 470 ha dont 205,88 ha en zone humide.

Service d'aide à la gestion des zones humides (SAGNE 48)

Principales actions menées en 2011 :

■ Appui et conseil technique

- appui à la mise en œuvre du programme «Zones humides de l'Aubrac» coordonné par l'association COPAGE.
- réalisation de 10 visites-conseils et de 8 diagnostics/notices de gestion couvrant 122 ha de zones humides.
- suivi et évaluation des sites du réseau et contacts avec les adhérents (suivi botanique, recueil des pratiques, projets...).
- travaux (mises en défens, coupe de Saules) et projets de restauration et d'aménagements sur 7 sites.

■ Animation du réseau / communication / information

- organisation d'une formation destinée aux entrepreneurs de travaux et aux adhérents de SAGNE 48 sur le thème «Entreprendre des travaux en zones humides» (11 participants).
- contribution à la réalisation d'un film de l'Agence de l'Eau sur la présentation des cellules d'assistance technique, en présence d'un adhérent du réseau.
- organisation de 3 sorties pour les gestionnaires (83 personnes, agriculteurs et personnel ONF) ; 2 animations grand public (52 participants) ; 3 interventions auprès de structures de formation (32 lycéens et stagiaires).
- publication du 5^e numéro du «Trèfle d'eau», lettre de liaison du service.



■ Gérer

Le Plan Loire Grandeur Nature 3

En Lozère, l'objectif du plan Loire est de maintenir le bon fonctionnement hydrologique et préserver la biodiversité d'un ensemble de zones humides de tête de bassin sur le haut bassin versant de l'Allier (9 zones hydrographiques concernées). Le CEN L-R en assure la maîtrise d'ouvrage et le CDSL la maîtrise d'œuvre en partenariat avec l'ONF 48 et l'ALEPE.

Les actions réalisées en 2011 concernent :

- l'animation foncière auprès des gestionnaires et la réalisation de notices de gestion en vue d'un conventionnement : élaboration de 14 notices de gestion (couvrant 361,30 ha et 9 sites), signature de convention avec 7 gestionnaires et couvrant 303,03 ha répartis sur 5 sites. Ces conventions permettent de protéger 81,09 ha de zones humides.
- mise en œuvre de préconisations de gestion avec 4 gestionnaires sur 2 sites conventionnés (adaptation du chargement instantané et de la pression pastorale, mise en défens temporaire...).
- mise en œuvre de travaux (programmation, définition technique et assistance aux travaux) sur 4 sites en gestion et 2 sites en forêt domaniale : coupe de résineux, débardage à cheval, manuel et mécanique, gyrobroyage de landes à genêts, aménagement de points d'abreuvement, installation de mise en défens...
- mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation : 6 plaquettes sur 3 sites.

	2008	2009	2010	2011
Nombre d'adhérents	6	13	25	31
Nombre de sites	10	14	19	25
Surfaces sites (ha)	348	456	871	1228

Bilan du réseau SAGNE 48 au 31/12/2011

■ Sensibiliser et valoriser

- diffusion de la lettre de liaison du CDSL (1 numéro), articles de presse, mise à jour du site internet,
- organisation de 2 animations grand public sur des sites en gestion ; 1 intervention pour les scolaires (hors activités SAGNE et Loire Nature)

■ Composition du Conseil d'Administration (suite à l'Assemblée Générale du 4 juin 2011)

Collège	Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)
Membres individuels	Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Franck DUGUEPEROUX, Christian LEBRAUD, Jacques LEPART, Arnaud MARTIN (O. THALER depuis sept.2011), François ROMANE, Christine SORLI, Nicolas VALETTE
Membres associatifs	ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), ECCLA (Christine ROQUES), Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), LPO Aude (Thierry RUTKOWSKI), SFO Languedoc (Michel NICOLE), OPIE (Jean Pierre LUMARET), SPN Gard (Jean-François GOSSELIN)
Membres associés	Fédération régionale des chasseurs L-R (Jean-Pierre GAILLARD), SIEL (Alain BONNAFOUX)
Membres de droit	Fédération des CEN (Pascal VAUTIER), CDSL (Alain LAGRAVE), Région Languedoc-Roussillon (Yves PIETRASANTA, Suzanne DELIEUX), Département de l'Hérault (Monique PETARD, Christian DUPRAZ), Département des P. Orientales (Jean-Louis ALVAREZ, Michel MOLY)

Composition du bureau	
<i>Président</i> :	Jacques LEPART
<i>Vice-Président</i> :	Gilles BOUSQUET
<i>Secrétaire Général</i> :	Daniel CREPIN
<i>Secrétaire Adjoint</i> :	L-D AUCLAIR
<i>Trésorier</i> :	Arnaud MARTIN
(depuis sept.2011)	Olivier THALER

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2011 (30 / 04, 28/05, 01/10, 26/11)

Les principales délibérations ont concerné :

- le renouvellement du bureau, les comptes annuels et la préparation de l'assemblée générale 2011
- le budget prévisionnel et les programmes 2011
- l'agrément du CEN L-R, notamment l'élaboration du Plan d'actions quinquennal
- la création d'un fonds de dotation

Rappelons que, selon les nouveaux statuts, les collectivités territoriales qui le souhaitent peuvent adhérer au CEN L-R.

L'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2011 a été fixée au 9 juin 2012.

■ Session 2011 du Conseil scientifique

Le conseil scientifique s'est réuni le 25 février 2011. Il a examiné l'état d'avancement des programmes en cours : LIFE+ LAG' Nature, RHOMEO, les Plans d'actions espèces (Larolimicoles, Cistude, Bonelli, Odonates et Maculinea), les propositions d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie faune envahissante.

Il a par ailleurs donné un avis sur les résultats de l'étude concernant l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels contractualisés en Lozère et le projet européen MONINA avec le CEMAGREF croisement d'approches par la télédétection et caractéristiques des milieux naturels. Enfin il a discuté sur la stratégie de renforcement des liens entre le CEN L-R et la recherche.

Organigramme du CEN L-R

Président : Jacques LEPART Directrice : Claudie HOUSSARD Assistante de direction : Sonia BERTRAND (04 67 02 21 28) Secrétaire administrative : Marthe VERGNAY (04 67 02 21 28) Secrétariat vie associative : Marine COURONNE		Comptabilité (externalisée) : Cabinet REVI Conseil, Montpellier Groupement d'employeur GEG2A, Montpellier Commissariat aux Comptes : Cabinet SGADG, Perpignan		
Missions thématiques et territoriales				
Habitats naturels et flore	Faune	Gestion de sites	Agri-environnement	
Responsables de projets Mario KLESCZEWSKI (04 67 02 64 98) Chargés de projets Benjamin SIROT (04 67 02 21 29) Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98) Chargé de gestion écologique Romain BOUTELOUP (04 67 02 21 28) Rémy PONCET (04 67 02 64 98) Marion DEMESSE (04 67 02 21 28)	Responsables de projets Coordinateur du Plan national d'action Aigle de Bonelli Olivier SCHER (04 67 29 90 65) Chargés de projets Thomas GENDRE (04 67 29 90 64) Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72) Chargé de gestion écologique Fabien LEPINE (04 67 29 90 64) Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64)	RNR Gorges du Gardon (04 67 29 90 66) Stéphanie GARNERO Conservatrice Maxime GAYMARD Technicien de gestion, garde Elise MOREL Service civique Salines de Villeneuve (04 67 27 82 24) Olivier SCHER Responsable de projets Ludovic FOULC Chargé de gestion, garde du littoral Julien CAUCAT Service civique Ile des Brotteaux (04 67 29 90 64) Mohand ACHERAR Chargé de projets Animation foncière : (04 67 29 90 64) Fabien LEPINE Chargé de gestion écologique	Chargé de projets Lionel PIRSOU (04 67 29 99 71)	
Missions d'appui		Animation de réseaux		
Système d'information	Accompagnement de projets	Gestion de milieux	Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés	Pôle relais Lagunes méditerranéennes
Responsable de projets Mathieu BOSSAERT (04 67 29 90 65) Chargé de projets Communication & publications Mohand ACHERAR Chargé de gestion Yoann PERROT	Chargée de projets Nathalie HIESSLER (Natura 2000 et LIFE LAND) (04 67 29 90 65) Nathalie MOLNAR (Hydrologie Pédologie Rhoméo) Carole SAINGLAS (Montage Life+ MILieux Ouverts)	Techniciens de gestion Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64) Marine COURONNE (04 67 02 21 28)	Responsable de projets Thibaut RODRIGUEZ Chargée de communication Fête de la nature Nelly SAUGUES (04 67 02 21 30)	Responsable de projets Sonia BERTRAND (04 67 02 21 28) Programme LIFE+ LAG'Nature (04 67 58 43 34) Coordinatrice : Magali BOYCE Responsable administratif, financier et communication : Franck LECOQ

Le bilan financier

■ Compte de résultat

Le rapport financier est constitué par la présentation du compte de résultat de la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 et du bilan arrêté à la date du 31 décembre 2011. Le compte et le bilan ont été établis par notre cabinet d'expertise comptable. Ils ont été soumis au contrôle statutaire du Commissaire aux comptes.

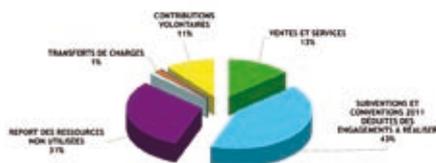
Au 31 décembre 2011, le total des produits s'est élevé à 2 052 052,37 € et celui des charges à 2 040 405,26 € hors contributions volontaires évaluées à 245 000 € dont 191 180 € de bénévolat valorisé. L'évolution des produits et des charges a dégagé un résultat excédentaire de 11 647,11 €, qui sera affecté lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

En 2011, l'impôt sur les bénéfices pour la part d'activité fiscalisée s'élève à 5 619 €.

■ Les Produits

Ils se composent des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels.

- **Les produits d'exploitation** s'élèvent à 2 048 331,05 €. Ils progressent de 9,2 % par rapport à 2010 et représentent la quasi totalité des produits. Ils proviennent entre autre de nos ventes (309 927,27 €), des diverses subventions et conventions de nos partenaires financiers (1 587 602,67 €).
- **Les produits financiers** de 715,02 € proviennent de nos comptes d'épargne.
- **Les produits exceptionnels** de 3 006,30 € proviennent d'un remboursement d'assurance.



■ Le Bilan

Le bilan se compose du passif qui recense nos ressources ainsi que leur origine et de l'actif qui décrit l'emploi de ces ressources (biens, créances et disponibilités). Le bilan s'équilibre à 2 973 839,76 € après amortissement du matériel, des logiciels, du mobilier et provisionnement sur les créances.

A l'actif, les immobilisations (nos biens) s'élèvent à 287 315,30 €.

Nos créances et stocks s'élèvent à 2 300 183,69 € et nos disponibilités à 133 729,37 €.

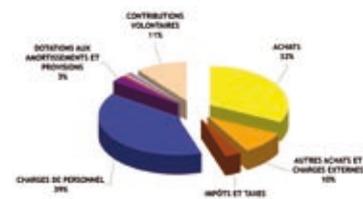
Le passif est constitué de notre fonds propres (422 147,97 €) constitués du fonds associatif (124 347,88 €), des subventions d'investissements (286 152,98 €) et du résultat 2011 (11 647,11 €); des fonds dédiés (1 196 838,88 €), des produits constatés d'avances (267 335 €) et de nos dettes qui s'élèvent à 915 480,41 €.

En 2011, 1 300 jours ont été consacrés par les bénévoles pour améliorer la connaissance, participer aux chantiers nature ou représenter l'association. Cet investissement bénévole est essentiel; il fonde notre statut associatif.

■ Les Charges

Les dépenses sont constituées par les charges d'exploitations, les charges financières et les charges exceptionnelles.

- **Les charges d'exploitation** : 2 010 517,22 €. Elles constituent la quasi totalité de nos dépenses et ont progressé de 7,6 % par rapport à 2010. Cette augmentation est principalement due aux achats de prestations de services (+59,6 %). On note une quasi stabilité des charges de personnel (+ 1,7 %).
- **Les charges financières** : 5 495,36 € sont dues aux agios bancaires.
- **Les charges exceptionnelles** : 18 773,68 €. Elles proviennent de la régulation de subventions inscrites antérieurement.



Mouvement de personnels, formation, stagiaires

■ L'équipe salariée

En 2011, 29 personnes ont composé l'équipe salariée pour 23,5 ETP. Fin 2011, le CEN L-R comptait 23 salariés dont 18 en CDI.

Après six années passées à œuvrer à nos côtés, Xavier Rufay (responsable de projets Faune) et Jérémie Barret (responsable de projets Agrienvironnement) nous ont quitté : Xavier pour diriger le service Conservation de la société Biotope et Jérémie comme chargé de mission pastoralisme au Parc national des Cévennes. Nous les remercions pour leur fort investissement dans l'action du Conservatoire et leur souhaitons bonne route dans leurs nouvelles fonctions.

Nous remercions également Basile Martin, Marine Ferragut, Karen Joyaux, Ludovic Cesmat et Sylvio Laventure qui ont renforcé temporairement l'équipe.

■ Formation 2011

Le plan de formation a permis à l'équipe de suivre près de 100 jours de formations organisées par l'Atelier Technique des Espaces Naturels et d'autres organismes. Notons que 20 salariés ont suivi une formation collective de 2 jours sur le logiciel libre de cartographie Quantum GIS. Formation co-organisée avec l'ATEN.

Par ailleurs, le Droit Individuel de Formation a été mobilisé pour près de 125 heures de formation.

■ L'accueil de stagiaires en 2011

En 2011, le CEN L-R a reçu plusieurs étudiants en stage de longue durée représentant 3,53 équivalents temps plein :

Leyli Borner sur la dynamique des populations du Triton crêté du site Natura 2000 de l'étang de Valliguières,

Arnaud Cochard dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature sur les espèces invasives de la flore en L-R,

Pierre-Henri Dubois et Julien Petaux au Pôle Lagunes,

Julian Contet au programme Larolimicoles aux Salines de Villeneuve,

Emeline Aupy au programme Rhomeo,

Fabien Lepine au programme SCAP et à la réserve naturelle des gorges du Gardon,

Geoffroy Bourdin sur le programme Biodiversité du Conseil Général de l'Hérault,

Hassan El Amrani sur le Système d'information géographique de la réserve naturelle des gorges du Gardon.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.

Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

Collectivités et syndicats mixtes :

Communautés d'agglomération, de communes : Montpellier, Perpignan Méditerranée, Nîmes Métropole, Pays de l'Or, Thau agglo.

Communes : Bessan, Cubière-sur-Cinoble, Grau-du-Roi, Lespignan, Mornas, Peyrestortes, Saint Etienne-des-Sorts, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sanilhac-Sagriès, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.

Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue gardoise, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or, Syndicat Mixte RIVAGE, Syndicat Mixte de gestion du Salagou, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon.

PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes,

Chambres consulaires :

Chambres d'Agriculture : Gard, Hérault, Lozère, P. orientales

Etablissements publics :

ATEN, CBNMP, CEFE, Institut Coopératif du Vin, INRA Montpellier, IRSTEA, ONEMA, ONCFS, ONF, Parc National des Cévennes, Parc Nationaux de France, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier 2, Université de Perpignan

Fondations :

Fondation EDF, Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation PETZL, Fondation TOTAL, Fondation VEOLIA

Associations :

ADENA, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéleo. de Nîmes, Aude nature, Aude Claire, CEN Lozère, CEN PACA, CEPEC, CIVAM 34, CIVAM L-R, CO Gard, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE des pays narbonnais, Ecologistes de l'Euzière, Fédération départementale des chasseurs Hérault et Aude, Fédération régionale des chasseurs L-R, Fédération des réserves naturelles catalanes, Gard nature, GISOM, Groupe Ornithologique du Roussillon, GRAINE L-R, Les Amis de Solan, LPO 11, LPO 34, Méridionalis, ONEM, Océanides, OPIE, Regard du vivant, La Salsepareille, Tela Botanica, Tortue passion

Autres :

ASF, Biotope, Caisse d'Epargne L-R, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Ethicalia, Groupe ACCOR, Pôle Sup, SAFER Languedoc-Roussillon, Caves coopératives (Laudun-Chusclan, Mont Tauch, Sieur d'Arques), EVOC carcassonnais, SILA Mauguio, Syndicat de producteurs des vins (Côtes de Thongue, AOC Limoux).

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

Siège social

Carré Montmorency
474, allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 21 28 Fax. 04 67 58 42 19
cenlr@cenlr.org
www.cenlr.org

Antenne Lozère

Conservatoire d'espaces naturels de Lozère
5 bis Impasse Félix Remise
48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
cdsl@wanadoo.fr
www.conservatoire-sites-lozere.org